

L'Union des Cantons de l'Est

72ème ANNÉE

ZEPH. NAULT, imprimeur

ARTHABASKA, JEUDI, 13 DECEMBRE 1938

No. 5

"L'Union des Cantons de l'Est"

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Publié et imprimé le jeudi
par
L'imprimerie d'Arthabaska, Inc.
PROPRIÉTAIRE
Arthabaska, P. Q.

ABONNEMENT
\$1.00 par an—\$0.50 par semestre
nécessairement d'avance

Insertions, la ligne 30 centimes
inscriptions subséquentes 20
Baptêmes, Mariages, Sépultures 25
Gratuit pour les abonnés

Toute publication, personnelle ou inté-
ressée, rapports d'institutions financières
ou autres seront insérées comme annonce
à 2 centimes la ligne.

LE MESSAGE DE M. ROOSEVELT

La session régulière du Congrès des Etats-Unis vient de s'ouvrir par un retentissant discours du président Roosevelt. Pour l'instant c'est le message du Président qui retient l'attention. De la session qui s'ouvre il vaut mieux ne pas risquer d'anticipation, car le Gouvernement soumettra des mesures dont on ne connaît pas encore le détail et qui sont si importantes qu'on ne saurait prévoir quelle sera la réaction des représentants du peuple et de quelle façon ils se grouperont. Il n'est pas du tout certain que sur certaines réformes d'ordre financier, économique, fiscal et social, dont le Gouvernement a laissé entrevoir les tendances, les législateurs américains se séparent selon les lignes traditionnelles des partis. La session spéciale d'il y a quelques semaines a trop trompé les faiseurs de pronostics pour qu'ils s'aventurent à en établir de nouveaux et surtout de plausibles dont, à distance, nous puissions tirer parti.

Le discours du Président a, dès le début, renversé les prévisions et créé toute une sensation par le seul fait qu'il n'a pas été sensationnel alors qu'on s'attendait à ce qu'il le fût. Sans doute a-t-il voulu atténuer l'effet un peu trop prononcé qu'avaient causé des discours tout récents de deux de ses collaborateurs. En tout cas il n'a pas été aussi agressif qu'on croyait et qu'il est si souvent. Ce qui ne veut pas dire qu'il ait été doux. Mais le radicalisme qu'on prête à M. Roosevelt, et qui avait une si belle occasion de s'exprimer à propos de la brûlante question des relations du capital et du travail, est resté dans l'ombre pour ne laisser voir qu'un libéralisme conciliateur qui n'a montré les dents qu'aux mauvais capitalistes et non pas au capitalisme même, c'est-à-dire à des individus et non pas à un système, à des groupes et non pas à une classe.

On serait presque tenté de rapprocher le message du président Roosevelt des déclarations récentes du cardinal Mundelein. Ce qui nous empêche de pousser plus loin ce rapprochement, c'est qu'on n'est pas du tout certain que les mesures qui seront prochainement présentées au Congrès s'inspireront du message présidentiel plutôt que des discours enflammés, ultra-radicaux, presque révolutionnaires de ses collaborateurs Ickes et Jackson. Cela, on ne le saura que lorsque la campagne de M. Roosevelt contre les mauvais capitalistes, ses intentions de forcer le capital à collaborer au New Deal se seront concrétisées dans des mesures législatives.

Les règlements canadiens touchant le classement et le marquage des volailles habillées spécifient que pour être classées dans la catégorie "Nourrie au lait", les volailles doivent présenter une couleur blanche dans tous les dépôts de graisse. La peau et la chair doivent avoir une texture moelle, montrant que les oiseaux ont été engraisés en épinette ou en parquet pendant un temps suffisant pour amollir les muscles.

LE POUVOIR D'ACHAT AGRICOLE

Sous ce titre, nous lisons dans la dernière lettre de la Banque Canadienne de Commerce :
"Le revenu agricole du Canada, pour les douze mois à fin septembre dernier, a atteint quelque trois pour cent de plus que pour les douze mois précédents (bien qu'il soit inférieur, comme le montre le graphique, à celui des douze mois à fin juin) tandis que les prix de revient ont monté de sept pour cent, ce qui laisse un revenu réel ou pouvoir d'achat en recul de quatre pour cent.

On notera qu'au cours de ces quatre années, le revenu agricole a augmenté à raison de douze pour cent par année en moyenne, puis que ce taux a fléchi par la suite et que la hausse du revenu s'est trouvée annulée par celle du prix de revient. Cette dernière, toutefois, ne tient pas entièrement à la hausse générale du coût de la vie, mais aussi à des facteurs spéciaux, comme l'augmentation du coût de l'alimentation et des semences. De plus, ces indices se rapportent à tout le Canada et ne tiennent pas compte de la répartition géographique du revenu et du pouvoir d'achat. Jamais peut-être avant cette année y a-t-il eu un contraste plus marqué entre les revenus des diverses régions agricoles du pays, c'est-à-dire les centres étendus de sécheresse de la Saskatchewan et des parties adjacentes de l'Alberta ainsi qu'une faible partie du Manitoba, d'une part et la plupart des autres régions agricoles, d'autre part. Ainsi la dernière campagne a été la plus prospère qu'aient connue un grand nombre d'agriculteurs de l'Est du Canada et elle a procuré des résultats moyens à ceux des régions mieux partagées de l'Ouest.

Le revenu total de la vente des produits agricoles, au cours des trois mois à fin septembre dernier, n'a atteint, selon nous, que deux pour cent de moins que le trimestre correspondant de 1936; mais pour les douze mois, tel que déjà dit, la diminution est plus que compensée par l'augmentation de revenus survenue les autres trimestres. La diminution du troisième trimestre tient entièrement au recul constaté pour les récoltes, recul d'au moins vingt pour cent. Le blé et les pommes de terre surtout en sont cause, mais la plupart des autres récoltes accusent aussi un déclin".

LE CANADA A L'EXPOSITION DE L'EMPIRE

Londres.—Le pavillon canadien de l'exposition impériale qui se tiendra à Glasgow, cet été sera une véritable projection de la vie sociale et économique du Dominion. Ce sera la description complète de la vie quotidienne du Canadien, de ses activités, de ses idéals. Il y aura en plus un attrayant étalage d'exhibits canadiens.

Le pavillon canadien qui s'étendra sur une surface de vingt-quatre mille pieds carrés, et que surmontera une tour centrale d'une hauteur de cent pieds, sera en vedette sur le terrain de l'exposition du parc Bellhouston. Les édifices du Dominion et des colonies seront groupés le long des avenues des Dominions; ce sera certainement une des avenues les plus remarquables et les plus impressionnantes de toute l'exposition. A une des extrémités on pourra admirer le palais de l'industrie à l'autre extrémité, l'attention des visiteurs sera attirée par le palais du génie, entre les deux, l'entrée principale.

L'exposition, dont les préparatifs avancent rapidement, et qui groupera des représentants de tout l'empire, attire une attention spéciale du gouvernement canadien et du haut commissaire canadien à

Londres. On a tenté de nouveaux plans pour attirer l'attention publique, mais il se fait un effort très caractérisé pour réaliser quelque chose de durable et d'une qualité qui dépasse celle que revêtent ordinairement des choses de ce genre.

Un diorama massif, de six cents pieds carrés illustrera le principal mur. Ce sera une carte en relief sur cuivre peinte et émaillée de façon à dépeindre et à décrire les principales caractéristiques du Dominion.

L'illumination sera unique en son genre, et chaque phase de la vie canadienne pourra se retracer d'elle-même. Un visiteur, par exemple, qui désirera contempler les districts miniers du Canada pressera un bouton d'allumage et toute la topographie apparaîtra en lumières colorées. Ceux de l'agriculture, l'industrie, les routes aériennes, les chemins de fer, les postes de la compagnie de la Baie d'Hudson, les provinces intéressantes, jouiront des mêmes facilités.

L'arrière-plan cuivré sera fait de 280 pièces, que l'on pourra démonter à la fin de l'exposition, et qui pourront ensuite servir à l'exposition mondiale de New-York ou de façon permanente à Ottawa ou à Londres.

L'exposition qui commencera le premier mai et durera six mois, laisse déjà prévoir un grand succès. On a déjà vendu près de cent mille billets de saison.

C'est un hommage à l'économie écossaise, car il existe des réductions pour l'achat au livret. Cela laisse aussi bien prévoir un franc succès pour le pavillon canadien et les autres, car ce sera tout un problème d'exposer toute la liste, déjà considérable, d'entreprises commerciales qui désirent se faire représenter.

LA FRONTIERE DU CANADA ET DES ETATS-UNIS FORTIFIEE ?

Ottawa.—A moins que le Canada ne protège ses lignes côtières, particulièrement sur le Pacifique, la frontière non-fortifiée entre le Canada et les Etats-Unis, sur une longueur de 4,000 milles, sera bientôt chose du passé. A Ottawa, on apprend que l'armée et la marine des Etats-Unis considèrent que la faiblesse des moyens de défense du Canada constitue une menace pour la république voisine. Il est évident que les Etats-Unis n'ont aucunement l'intention d'inviter le Canada à s'armer, ni d'exercer aucune pression d'aucune sorte sur le gouvernement canadien. Mais d'ici quelques années, si les Etats-Unis trouvent que le Canada ne se protège pas suffisamment contre une invasion toujours possible, surtout par le Pacifique, le gouvernement américain devra fortifier sa frontière sur la ligne 45e, pour empêcher que le Canada ne serve éventuellement de base d'attaque à un autre pays contre les Etats-Unis.

Les Etats-Unis dépenseront cette année \$600,000,000 pour augmenter leur force navale. Mais dans plusieurs cercles militaires et maritimes, aux Etats-Unis, on considère que cette dépense sera un jour inutile, si les côtes du Canada ne sont pas protégées et défendues, car elles serviraient peut-être, un jour, à une attaque contre les Etats-Unis. Depuis plusieurs années, on demande aux Etats-Unis, en certains milieux, que la frontière canado-américaine soit fortifiée. Non pas que l'on craigne le Canada, dont l'amitié pour les Etats-Unis est plus forte que jamais. Mais on a peur que le Japon ou quelque autre nation se serve un jour du Canada comme base d'attaque. Les incidents récents font redoubler l'intensité de cette campagne.

63ème Assemblée générale annuelle de la Banque Canadienne Nationale

L'actif s'établit à \$147,816,293, soit le chiffre le plus élevé qu'il ait atteint depuis 1931.—Les prêts courants et escomptes accusent une progression de 31%.—Les dépôts, en augmentation de \$8,906,727, forment une somme de \$126,996,682.

La Banque Canadienne Nationale a tenu à son siège social, à Montréal, le samedi 8 janvier, la 63ème assemblée générale annuelle de ses actionnaires, sous la présidence de M. Beaudry Leman, président et administrateur délégué de la Banque.

Le rapport du Conseil d'administration pour l'exercice clôturé le 30 novembre 1937, qui a été soumis à l'assemblée par le gérant général, M. Charles St-Pierre, révèle des progrès très satisfaisants.

Les bénéfices de l'exercice ressortent à \$983,775, en regard de \$962,216 l'année précédente. Après déduction d'une provision de \$159,516 pour les impôts fédéraux et provinciaux et d'une contribution de \$50,000 au fonds de pension du personnel, les bénéfices nets s'établissent à \$774,228, à comparer avec \$727,935 en 1936. Ces bénéfices ont été répartis comme suit : dividende, \$560,000; amortissement des immeubles et du mobilier, \$85,000; versement au Trésorier de la Province de Québec, \$125,000. Le compte profits et pertes présente un solde créditeur de \$235,021.

Les dépôts, en augmentation de \$8,906,727 depuis un an, forment une somme de \$126,996,682. Les dépôts d'épargne, qui se sont accrus de plus de cinq millions et demi, atteignent \$101,311,573.

L'actif de la Banque s'élève à \$147,816,293, soit le plus fort total qu'il ait touché depuis 1931. Les disponibilités de caisse, dont la somme est supérieure de \$1,863,566 aux chiffres de l'exercice précédent, se chiffrent par \$20,724,253, ce qui est l'équivalent de 15.38% du passif envers le public. L'actif rapidement réalisable ressort à \$81,377,383, en regard de \$81,312,293 en 1936. Bien que ce poste n'ait guère varié d'une année à l'autre, le rapport de l'actif immédiatement réalisable au passif envers le public a été ramené de 65.57 à 60.38 pour 100, à cause de l'accroissement des besoins de crédit commercial. Les prêts courants et escomptes de la Banque, dont la somme est de \$45,263,789, ont augmenté au cours de l'année de \$10,756,618, ou de 31%, tandis que le portefeuille-titres passait de \$56,297,023 à \$53,621,146.

L'augmentation des prêts courants de la Banque, a fait observer M. Charles St-Pierre, "montre que nous apportons la plus grande attention aux besoins d'une clientèle commerciale de plus en plus nombreuse. Elle prouve en outre que le reproche que l'on fait parfois aux banques de ne pas toujours aider suffisamment l'agriculture, le commerce et l'industrie est loin d'être fondé. Qu'on me permette, en cette circonstance, de suggérer aux actionnaires, qui sont les propriétaires de la Banque, ainsi qu'aux déposants, qui en sont les principaux créanciers, de ne jamais laisser échapper l'occasion de refuter les critiques injustifiées dont les banques et notre régime bancaire lui-même sont trop souvent l'objet. Je les prierais aussi de rappeler, au besoin, que si les banques existent et se développent, c'est parce qu'elles possèdent et méritent la confiance du public, qui bénéficie tout le premier de leur situation solide et de leur progrès."

M. Beaudry Leman a fait une revue de la situation générale, au cours de laquelle il a déclaré que "les lourds impôts qui pèsent sur les sociétés industrielles, commerciales et financières et sur les parti-

culiers eux-mêmes entravent de deux façons le progrès économique du pays. D'une part, ils accroissent les prix de revient et les frais généraux de toutes les entreprises, ce qui revient à dire qu'ils élèvent le coût de la vie; d'autre part, ils diminuent le pouvoir d'achat et de placement du public. Les impôts de toute nature n'absorbent pas moins de 16% du revenu national du Canada. Il est vrai que cette proportion est encore plus forte dans d'autres pays : elle atteint, par exemple, 19% aux Etats-Unis, 23% en Angleterre et 28% en France. Il faut cependant tenir compte de la situation particulière de chaque pays. L'Angleterre, la France et les Etats-Unis possèdent des capitaux plus que suffisants pour le développement de leurs ressources. Les Etats-Unis ont réussi, depuis le début du siècle, à substituer leurs propres capitaux aux capitaux étrangers auxquels ils avaient dû d'abord faire appel, afin de mettre en valeur et d'utiliser ce vaste pays. Il n'en va pas de même au Canada. Malgré la remarquable augmentation de nos capitaux de placement depuis une vingtaine d'années, nous sommes encore, dans une large mesure, tributaires des capitaux étrangers, et la part importante que prélève le fisci sur le revenu national retarde, dans notre pays, l'évolution qui s'est accomplie aux Etats-Unis."

Les actionnaires, après avoir adopté une motion de félicitations à l'adresse des administrateurs et du personnel de la Banque, ont réélu le Conseil d'administration, composé comme suit : M. le sénateur J.-M. Wilson, président du Conseil; M. Beaudry Leman, président et administrateur délégué de la Banque; sir George Garneau et M. Ch. Laurendeau, c.r., vice-présidents; M. le sénateur C.-P. Beaubien, MM. Armand Chaput, Auguste Désilets, c.r., et C.-E. Gravel, M. le sénateur D.-O. L'Espérance, l'hon. Jacob Nicol et M. Léon G. Ryan.

RESULTAT
DEFINITIF
DE CHAQUE
LOCALITE DE
LOTBINIERE

Ste-Croix de Lotbinière—On a publié lundi le résultat du recensement officiel des votes, donné à chaque candidat lors des élections de Lotbinière. Ce recensement officiel des bulletins s'est fait à Ste-Croix, en présence de l'officier rapporteur, M. Joseph Bédard; de M. Marc Auger, secrétaire d'élection; de MM. Georges Delisle, avocat, J.-A. Auger et de MM. Philippe et G. Croteau, de St-Antoine de Tilley, représentants de M. Paul Bouchard, avocat.

21,055 électeurs sont inscrits sur les listes du comté de Lotbinière, mais 15,241 seulement d'entre eux se rendirent aux bureaux de votation, le lundi 27 décembre. 9,910 voix vont à M. Francœur, 5,239 à M. Bouchard et 96 bulletins ont été rejetés.

Voici maintenant le tableau des votes donnés dans chaque paroisse du comté :

Perfectionnez vos Animaux par les Rations Balancées

Les aliments entrant dans le rationnement de tout animal doivent être choisis avec soin, de façon à ce que pas un seul n'affecte sa santé ou n'altère son produit tout en l'augmentant.

La Coopérative Fédérée, qui est essentiellement une organisation destinée à aider les cultivateurs, a toujours aux entrepôts de Princeville les MOULEES BALANCEES pour toutes les catégories d'animaux de la ferme : vaches à lait, veaux, porcs, volailles, etc.

Augmentez vos profits en alimentant avec nos MOULEES BALANCEES 'Coopérative' et 'Fédérée' qui sont les meilleures sur le marché.

Ecrivez, ou plutôt téléphonez, pour avoir nos prix qui sont toujours les plus bas pour leur qualité.

Coopérative Fédérée de Québec
Succursale de Princeville, P. Q.

Cartes Professionnelles

AVOCATS Perrault & Girouard

AVOCATS
ARTHABASKA, P. Q.
Bureau de Perrault & Girouard,
Rue de l'Eglise
L'HONORABLE J.-E. PERRAULT, C. R.,
WILFRID GIROUARD, B.A., B.C.L., M.P.
Tél. Bell et Local.

Chateauguay Perrault

Docteur en droit
AVOCAT
Edifice Transportation
132 St-Jacques ouest
Chambre 420 - MONTREAL
Tél.: PL 8601 - Rte.: AT 7474
De l'étude légale
Bissonnette, Pinard et Perrault

Philippe Marchand, C.R.

AVOCAT
VICTORIAVILLE, P. Q.
Bureau: Hôtel-de-Ville

NOTAIRES

C. R. GARNEAU
B. A., L. L. L.
NOTAIRE
ARTHABASKA, P. Q.

B. FEENEY, B.A., LL.B.

NOTAIRE
Syndic dans les affaires
de faillite
PRINCEVILLE, P. Q.

GAETAN TROTTIER

NOTAIRE
Edifice Banque Provinciale
VICTORIAVILLE, P. Q.

30 déc. 6 m.

DR C. A. GILBERT

Ex-assistant des Hôpitaux de Paris
SPECIALITE:
YEUX—OUEILLES—NEZ—GORGE
Examen de la vue avec précision
Ajustement de verres et montures
195 rue Notre-Dame,
VICTORIAVILLE, Qué.
En haut de la Banque Canadienne
Nationale

	Bouchard	Francœur	Francœur	Bouchard
Deschailions	194	488	294	
Joly	106	219	113	
Issoudun	91	185	94	
Leclercville	104	171	67	
Leeds	71	159	88	
Leeds, Kinnear Mills	22	69	47	
Leeds, Lemesurier	5	38	28	
Leeds, St-Pierre	44	154	110	
Lemieux	18	100	82	
Lotbinière	315	395	80	
Lyster	84	130	46	
Manseau	122	345	223	
St-Agnit	240	291	51	
St-Agnit	197	251	55	
St-Anastase	110	308	198	
St-Antoine	149	318	169	
St-Apollinaire	179	453	314	
St-Cécile	94	140	46	
St-Croix	355	457	102	
St-Edouard	344	306	38	
St-Emile	93	181	88	
St-Erhard	76	170	94	
St-Etienne	13	168	155	
St-Flavien	266	375	109	
St-Françoise	41	77	36	
St-Gilles	164	304	60	

Bois de Chauffage à Vendre

Consistant en Rognures de bois francs.

Adressez-vous par téléphone à
VICTORIAVILLE FURNITURE Ltd.
Victoriaville, P. Q.

Cartes d'Affaires

J. N. MICHAUD INDUSTRIEL ARTHABASKA, P. Q.

Entrepreneur de construction de toutes
sortes, Manufacturier de portes et chas-
sis. Bois de construction à vendre.
Tournage, découpage, bois préparé.

FORTIER FRERES TEINTURIERS-NETTOYEURS PRESSEURS

Pour vêtements de Dames et Messieurs
Fourrures, Garnitures de Maisons,
Etc. Etc.
Attention spéciale aux commandes
par la maille

4 St-Henri — Victoriaville
21 janv. j.n.o. Tél. 486

A. J. LEHOUX Manufacturier de LETTRES METALLIQUES pour VITRINES et CAMIONS

ENSEIGNE sur VERRE
Aussi lettrage et gravage des
Monuments Funéraires
Agents demandés partout

Boîte 233 - PRINCEVILLE, Qué.
4 juin 1 an

RODOLPHE BEDARD

Bureau établi en 1908
EXPERT-COMPTABLE
licencié et agréé
(Chartered accountant)

Consultations pratiques en
matières Commerciales
et Financières
425, Avenue VIGER,
Montréal

1 juin 1938

PRUDENTIAL ASSURANCE COMPANY LIMITED OF LONDON, ENGLAND

La plus grande institution d'Assu-
rance de l'Empire Britannique.
Fondée en 1848

Gérant des Cantons de l'Est :
ANTONIN F. BELLEAU,
Arthabaska, P. Q.
Tél. 58 Hôtel des Postes
16 sept. 1 an

L'UNION DES CANTONS DE L'EST

ARTHABASKA, JEUDI, 13 JANVIER 1938

La Situation financière du Canada

Au début d'une nouvelle année, il est raisonnable de se demander où en est notre pays dans ses affaires, comment nos gouvernements prennent soin de nos intérêts. Si l'année écoulée a été bonne, nous pouvons espérer vivre des jours prospères en 1938.

L'hon. W. D. Lamer, ministre du commerce, a passé en revue notre état financier qui est comparable à celui de 1929, année de grande prospérité. Durant l'année 1937 le Canada a conclu des traités de commerce avec quinze pays : le Canada s'efforcera de conclure cette politique et cherchera de nouveaux débouchés pour les produits sur les marchés du monde entier. Le Canada produit de plus en plus et doit trouver à placer sa marchandise. Les produits exportés sont le bois, la viande et les animaux vivants, les métaux ; nos mines se développent rapidement. Le Canada a exporté plus qu'il n'a importé en 1937 ; il a même exporté presque autant qu'en 1929. Dans l'ensemble, notre pays fait beaucoup plus d'affaires que sous le régime de M. Bennett : il exporte plus et il importe plus. Un fort volume d'exportations entraîne nécessairement une augmentation des importations ; mais quel mal y a-t-il à cela ? Les tarifs ne doivent servir que de revenus au gouvernement et à aider à la naissance de certaines industries qui, une fois le stage d'apprentissage et de tâtonnement franchi, produiront à meilleur compte ou du moins à d'aussi bonnes conditions que les industries étrangères ; les tarifs ne doivent jamais servir à protéger les exploitants qui vendent leurs produits en faisant des profits exagérés. Il est inutile de dire que la conception de "vendre, sans acheter" de M. Bennett est des plus puériles et des plus fausses : le Canada ne peut pas espérer vendre à l'étranger s'il ne veut pas acheter de lui.

Le profit dans le commerce international s'obtient en achetant du dehors ce qu'on peut ainsi obtenir à meilleur compte que des industries locales et en vendant à l'étranger ce que son pays produit plus aisément que les autres ; de cette façon, toutes les nations sont heureuses en tirant profit de l'avantage et de l'habileté particulière de chacune d'entre elles. Qu'on ne vienne pas soutenir qu'avec de hauts tarifs on protège les industries locales et que de cette façon nos ouvriers ont du travail. Quand on établit de hauts tarifs, on perd les marchés étrangers qui sont rarement parfaitement remplacés par les marchés nationaux : en somme il y a souvent, sinon toujours, plus de chômage sous un régime protectionniste que sous un régime libre échangeiste. La comparaison entre les années d'administration conservatrice et celles d'administration libérale sont là pour le prouver.

Le tourisme est aussi une source importante de revenus pour le Canada. On calcule que les touristes ont laissé chez nous \$300,000,000 l'an dernier. C'est signe que notre pays devient de plus en plus populaire et que ses beautés attirent l'étranger. Nos sports d'hiver intéressent beaucoup les américains : le ski est aujourd'hui très populaire dans la province de Québec. L'été, notre pays a l'avantage d'être plus frais que la plupart des régions des Etats-Unis. Le tourisme doit être encouragé chez nous par la construction de bonnes routes et de bons hôtels, par l'embellissement de nos campagnes, par la conservation de tout ce qui est particulier à la province de Québec, sa langue et ses coutumes.

L'année 1938 s'annonce brillante.

Châteauguay PERRAULT.

Le Congrès de la Jeunesse universitaire

Un congrès national d'étudiants canadiens vient de se terminer à Winnipeg. Les étudiants de Montréal seuls représentaient le Canada français : il faut espérer qu'une autre fois leurs camarades de l'Université Laval se joindront à eux. La minorité française du Canada a besoin d'être représentée le plus fortement possible aux assises d'un congrès. Les étudiants de l'Université de Montréal, ont fait corps à Winnipeg : ils ont eu le bon esprit de ne pas se diviser et leur prestige en a été grandi. Cet exemple devra être suivi : rien ne vient à bout d'une minorité qui sait ce qu'elle veut et qui s'unit.

On a discuté de problèmes sérieux au congrès. Encore une fois la jeunesse de notre pays a fait preuve d'esprit national canadien : cela laisse prévoir que les hommes de demain ne seront pas impérialistes. Les résolutions du congrès demandent qu'une politique vraiment canadienne préside aux destinées de notre pays. Les congressistes ont exprimé le vœu que des bourses d'étude soient fondées en assez grand nombre par le gouvernement fédéral pour venir en aide aux étudiants pauvres : de cette façon, ceux qui ont du talent ne seront pas privés d'instruction et le pays bénéficiera d'hommes intelligents bien formés.

Le bilinguisme a été reconnu dans notre pays par la jeunesse. Une meilleure connaissance des deux langues, a-t-on soutenu, aiderait à l'union qui doit exister entre les Canadiens anglais et français. Hâtons-nous d'ajouter qu'il ne suffit pas qu'un groupe (i. e. le groupe français) apprenne la langue de l'autre comme cela s'est pratiqué jusqu'aujourd'hui. L'étude des deux langues a besoin d'être pratiquée par les deux groupes français et anglais de notre pays.

Un des délégués montréalais rapporte une impression assez singulière de sa rencontre avec les étudiants des autres provinces. Il est revenu persuadé que la population anglaise considère les Canadiens français comme des fascistes à cause de leur attitude vis-à-vis le communisme. Cette observation de l'étudiant montréalais est juste. Il est étrange de voir des gens qui ne veulent pas de la dictature et se disent antifascistes, regarder d'un œil bienveillant le communisme, comme le font les Anglo-Canadiens. Il faudra leur faire comprendre qu'on peut vouloir combattre le désordre, qu'on peut vouloir plus d'autorité sans être pour cela communiste.

Châteauguay PERRAULT.

Le Président Roosevelt et les Puissances d'Argent

Les peuples orientaux et en particulier les Japonais, ont eu une grande admiration et même du respect pour la race blanche : les idées européennes et américaines les réduisaient ou du moins leur faisaient douter de la valeur de leurs vieilles traditions ; les richesses et la puissance financière et scientifique de la race blanche les forçaient à des actes d'humilité. Mais ces temps sont révolus. Depuis maintenant si longtemps que les Orientaux entendent parler de justice et de christianisme par les blancs qui se rendent coupables de tant d'abus et d'hypocrisie, qui prononcent de belles paroles mais qui agissent à leur guise, qu'ils s'attachent plus farouchement que jamais à leur passé médisant la civilisation blanche. Et ont-ils vraiment tort ? Peut-on les en blâmer ?

Le pays de race blanche qui s'est dit le pays de la liberté par

excellence, le pays de toutes les audaces, de toutes les expériences, pays le plus réaliste, le plus scientifique, le plus pratique, le moins rêveur de tous, est précisément celui où les abus au point de vue social sont les plus grands ; et ce pays s'appelle les Etats-Unis d'Amérique. Nulle part a-t-on vu les monopoles fortement organisés comme aux Etats-Unis. L'ouvrier, le cultivateur, le gagnepetit, le consommateur en général subissent une pression à laquelle ils ne peuvent pas échapper. Aussi le président Roosevelt cherche-t-il à leur venir en aide par une législation appropriée. Les puissances d'argent veulent résister, crient à la famine, à la faillite, à la persécution ; mais le président des Etats-Unis ne s'en laissera pas imposer. Pour sauver le capitalisme il faut des réformes qui protègent l'ouvrier et les patrons honnêtes. C'est ce que le président voudrait réaliser. Dans un message au Congrès, le président s'est exprimé de la façon suivante :

"Nous voulons augmenter le pouvoir d'achat de nos classes agricoles, industrielles. Cela présuppose évidemment une étroite collaboration entre ce que nous appelons le capital et le travail. Le capital est essentiel ; les profits raisonnables que doit rapporter le capital sont essentiels ; mais le mauvais usage que l'on fait de la puissance que donne le capital ou la suspension égoïste de l'usage du capital doivent prendre fin. Sans cela le système capitaliste va se détruire lui-même par ses propres abus."

Et encore :

"Il en est qui n'admettent pas, par contre, que lorsque l'on possède de vastes richesses, que lorsque l'on dirige des organisations qui emploient des milliers d'ouvriers, si l'on a droit à la puissance, cette dernière ne doit pas être recherchée, quand on n'accepte pas les devoirs qui en découlent. L'homme qui cherche à se libérer de tels devoirs, qu'il a assumés envers la société, en parlant de liberté individuelle, se berne lui-même ou veut trahir ses frères. Il veut bénéficier des fruits d'une société bien ordonnée sans avoir à payer pour ce bénéfice."

Ce sont des paroles d'un chef d'Etat qui comprend les problèmes de l'heure. Que ses réformes soient efficaces. Les Etats-Unis en profiteront d'abord et les autres pays aussi par le commerce qu'ils feront avec les Etats-Unis et par l'exemple qu'ils pourront mettre en pratique chez eux.

Châteauguay PERRAULT.

L'ELECTRICITE A LA CAMPAGNE

On avait promis d'étendre les services électriques aux nombreux districts ruraux de la province de Québec, qui ne les ont pas encore. Les dernières législations passées sous le gouvernement de l'honorable L.-A. Taschereau préparaient la réglementation nécessaire à cet effet. L'administration de l'hon. Maurice Duplessis a refusé de se servir de cet organisme, prétendant le remplacer par un autre plus efficace. Il a modifié la charte et le personnel de la régie créée par ses devanciers, mais il a négligé jusqu'ici de racheter pratiquement les engagements pris devant l'électorat.

De toutes les ressources naturelles du domaine national, les forces hydrauliques sont celles dont la mise en rapport aidera davantage au progrès de toutes les classes laborieuses. Or, de toutes nos industries, l'agriculture est la plus indispensable à la prospérité de l'Etat, à la sécurité sociale, au bien-être du peuple. Nos cultivateurs ont droit de réclamer leur juste part de cette richesse, et d'autant plus que le bienfait qu'elle leur apporterait profiterait directement aux populations dont ils sont les nourriciers.

Comment se fait-il donc que de tous les administrés d'un gouvernement qui exerce un contrôle sur l'industrie hydroélectrique la plus favorisée du monde entier, ce soit la classe agricole qui en bénéficie le moins ? Ce paradoxe économique se justifiait aux débuts d'une initiative comportant les risques de toute entreprise nouvelle. Cependant, il y a cinquante ans que la fée Electricité accomplit ses merveilles en Canada français, mais elle reste prisonnière d'un petit groupe de monopoles qui l'exploitent égoïstement à leur avantage pécuniaire et aux dépens de la communauté. Cette double servitude n'a plus d'excuse, et il est temps qu'on y mette un terme.

Les circonstances n'ont jamais été aussi favorables à l'intervention gouvernementale ou populaire pour corriger une situation injuste, absurde et dangereuse. De l'aveu implicite des compagnies qui exploitent nos forces hydrauliques, la production actuelle de l'énergie électrique dépasse la demande des centres manufacturiers et des populations urbaines. Déjà elles vendent plus de 500,000 forces à l'industrie rivale de l'Ontario, et elles tentent d'obtenir du gouvernement fédéral l'autorisation d'en exporter autant aux Etats-Unis, à des prix sensiblement inférieurs aux taux qu'elles imposent à la clientèle québécoise.

Dans ces conditions, le devoir du gouvernement de la province de Québec est indéniable : Au lieu de se prêter à cette intrigue audacieuse, il a l'obligation de réaliser ses promesses électorales, en forçant les compagnies génératrices d'électricité à remplir leur véritable mission, celle de pourvoir aux

besoins d'une collectivité et de ses agriculteurs, véritables propriétaires des ressources hydrauliques de ce pays.

"LE SOLEIL."

PRINCIPES IMMUABLES

Des voix autorisées reviennent incessamment sur la charte sociale du travail, sur le rétablissement de la justice condition de l'ouvrier. Signalons entre plusieurs, la déclaration toute récente de l'éminent archevêque de Paris, le cardinal Verdier, qui rappelait la doctrine de l'Eglise devant un groupe imposant des personnalités les plus en vue de la société française :

"Il faut libérer les travailleurs des tutelles excessives, des inégalités choquantes, des conditions trop pénibles et des misères immédiates que lui inflige notre monde moderne. Il faut les appeler au travail sous le beau titre de collaborateurs s'unissant par une sorte de contrat de Société à celui qui est le Patron ou le Père. Il faut qu'ils puissent s'unir librement pour mieux défendre leurs intérêts. Il faut qu'ils trouvent dans leur salaire leur subsistance personnelle et la subsistance de ceux à qui ils doivent normalement l'assurer. Il faut qu'ils aient la possibilité de faire des économies qui assureront leur bien-être et leur avenir. Il faut enfin que soit sauvegardée la vraie dignité d'homme et de chrétien dans toute leur activité."

"C'est à l'usage de sa liberté que l'homme doit le mérite, la beauté morale de sa vie, et finalement, le droit au bonheur éternel. Dès lors, le grand, l'unique service à rendre à l'homme est de l'aider à faire un bon usage de sa liberté. En conséquence, nul n'a le droit de changer l'ordre naturel des choses. Les formes de gouvernement, comme toutes les institutions humaines ne peuvent et ne doivent avoir qu'un but : aider l'individu et, par lui, les familles, tous les groupements, à bien user de leur liberté."

Cette même formule, le cardinal Verdier l'applique également aux problèmes de l'ordre politique, lorsqu'il dit :

"Dans toute organisation politique, sauvegardez avant tout la dignité de la personne humaine et sa juste liberté". Vous le voyez déjà, avec un tel enseignement, nous sommes loin de cet état social où l'individu est absorbé par la collectivité, où il n'est plus qu'un rouage d'une immense machine qui est l'Etat."

ELECTIONS

MM. Antonio Laroche, Alfred Beauchesne et Donat Houde ont été élus, par acclamation, conseillers de la municipalité de St-Christophe d'Arthabaska.

M. Simon Gagné a été élu commissaire d'écoles de la Municipalité de St-Christophe d'Arthabaska en remplacement de M. Robert Provancher.

LA DANSE DES MILLIARDS

Est-ce le tribut d'une civilisation excessive, toujours est-il que le peuple américain dépense en voyages la jolie fortune annuelle de cinq milliards de dollars ! Selon la statistique compilée par l'Américain Automobile Association, 42,000,000 de citoyens américains — un tiers de la population entière — prennent des vacances en automobile, et leurs randonnées plus ou moins prolongées leur coûtent en moyenne \$10, par voyage. De plus, 7,700,000 ont recours au chemin de fer, au navire, à l'aéroplane, pour leurs excursions de vacances qui s'établissent aussi à une moyenne de \$100 chacune en frais.

Le tout constitue ainsi la dépense colossale de \$5,000,000,000 ; c'est déjà cinq cents millions de plus que le revenu des taxes municipales imposées en 1927, deux fois le montant des taxes des 47 législatures de la République, et enfin presque autant que l'imposition fiscale du gouvernement fédéral de Washington. Quel joli denier consacré au simple plaisir de voyager !

De plus, d'autres milliards se perdent en amusements, jeux et récréations de tous genres, pendant que la nation se débat dans le marasme des déficits de son administration et que les taxes pleuvent sur le commerce, l'industrie au point d'entraver son activité économique. Qu'importe tout cela, l'Américain continuera à dépenser follement pour s'amuser, se récréer et voyager.

L'administration qui est aux prises avec le sérieux problème de boucler son formidable budget de sept milliards, songe à des sources nouvelles de revenus qui lui rapportent le milliard qui lui manque. Taxera-t-elle les voyages ? Elle y sera peut-être tentée plutôt que de toucher aux revenus des "soixante familles" qui détiennent et contrôlent toute la fortune américaine. Elle craint toutefois la réaction formidable que son geste ne manquera point de soulever auprès des cinquante millions de ses sujets atteints dans l'asile sacré de leurs plaisirs.

MORT DU SENATEUR BENARD, DU MANITOBA

Winnipeg.—L'hon. sénateur Aimé Bénard, décédé subitement samedi à l'âge de 64 ans, a été inhumé mardi matin. Le défunt avait été durant sa vie l'un des agriculteurs les plus en vedette de tout le Manitoba.

Né à Henryville, dans la province de Québec, Aimé Bénard alla s'installer dans l'Ouest.

Pendant dix ans il fut député à la législature manitobaine. Il démissionna en 1917 pour entrer au Sénat. Et à cette époque, c'est à la suite de son entrée à la Chambre haute que le gouvernement Borden eut une majorité de un chez les sénateurs. Bénard était un conservateur. C'est en 1891 que le défunt quitta la province de Québec pour l'Ouest. Six ans plus tard, il épousa Marie-Louise Lafleche, qui lui suivit ainsi qu'une fille, Cécile, et un fils, Léon, avocat, à Winnipeg. Une petite ville du Manitoba a été appelée Bénard, en l'honneur de cet agriculteur modèle.

En 1905, le défunt se faisait élire député provincial de la division d'Assiniboine. Rélu en 1910, il se présenta par la suite dans Irberville, à la suite de la séparation survenue dans sa circonscription électorale.

La semaine dernière feu le sénateur Bénard paraissait en excellente santé. Il avait même visité un de ses frères à North Battleford.

En plus de sa femme et de ses deux enfants, le défunt laisse dans le deuil six sœurs et trois frères : Mme L. Gonneville, Mme D. W. Campbell et Mme G. Fredette, de Montréal ; Mme E. Dagesse, de Haywood, Manitoba ; Mme C. Fortin, de St-Jean, Qué ; Mme O. Rathé, de St-Hyacinthe ; Paul Bénard, de St-Hyacinthe ; Alfred, de North Battleford, Saskatchewan, et Doris, de Grand Forks, N. C.

LOGEMENT A LOUER

Situé au numéro 267 rue Notre-Dame, Victoriaville. S'adresser à Mlle G. BOURBEAU, Manoir Victoria, Victoriaville, Qué. 13 janv. 3 f.

Notes Locales

Les vacances scolaires sont terminées et la gent étudiante a repris le chemin de l'étude. A tous nous souhaitons une bonne année.

M. Alfred Marchildon, magistrat, des Trois-Rivières, a présidé cette semaine le terme de la cour de magistrat. Ce terme a été ajourné au 25 janvier. Plusieurs causes ont été entendues.

Mme Wilfrid Girouard est revenue d'un voyage à Montréal.

M. Minier, sténographe officiel, de Montréal, était ici au commencement de la semaine pour affaires professionnelles.

M. l'abbé Elphège Houde est retourné au séminaire de Nicolet, après avoir passé ses vacances dans sa famille.

M. Paul Trahan, avocat, de Drummondville, était ici mardi pour affaires professionnelles.

Une vaste partie du Japon a été secouée hier par un tremblement de terre. Des milliers de gens ont quitté leur demeure sous l'empire de la peur.

On dit que les pertes matérielles subies sont considérables, car les secousses ont duré vingt minutes, atteignant tout particulièrement les grandes îles de Kyushu et de Shikoku. La partie sud de la grande île de Honshu a été également atteinte. A Tokio, les horloges se sont arrêtées.

MM. Foucault et Hébert, de Drummondville, représentants de la Prudential, étaient de passage en notre ville ces jours derniers.

M. Antonin Belleau est allé à Québec ces jours derniers.

Servante demandée pour famille de quatre grandes personnes. Place à l'année. Pas de lavage. Bons gages.

S'adresser à "L'Union des Cantons de l'Est" Arthabaska, P. Q.

Mlle Cécile Girouard est retournée au Couvent d'Hochelaga, Montréal, après avoir passé ses vacances de Noël et du Jour de l'An chez ses parents. M. et Mme Conrad Girouard.

L'hon. et Mme Joseph-Edouard Perrault sont revenus d'un voyage de quelques jours à Québec.

M. Borromée Lord, de Daveluyville, est venu en visite chez M. et Mme Gendreau le Jour des Rois.

DEMANDE.—Homme avec auto. Expérience de la vente préférable, mais non nécessaire. Rawleigh, Dept. ML-492-M-A, Montréal, P. Q.

M. Borromée Lord, de Daveluyville, est venu en visite chez M. et Mme Gendreau, le Jour des Rois.

Mlle Lapierre, de Montréal, a passé quelques jours en visite chez Mlle Blanche Hudon.

Les amateurs de photos trouveront à la Librairie de "L'Union" des Caméras, bon marché, des films, etc. Aussi des lames de razer "Guillet". Venez nous voir.

Le mercure a enregistré 25 degrés au-dessous de zéro mardi et mercredi. C'est le plus gros froid de la saison. Depuis hier il fait plus doux et il neige aujourd'hui.

Nous souhaitons la bienvenue à M. Picard, notre nouveau gérant de la banque de Montréal. Il succède à M. J. H. Pepin, qui vient d'être nommé gérant de la même succursale à St-Eugène, Ont. M. Picard était employé à la banque de Montréal à Drummondville.

A VENDRE.—Un buffet (side-board) en noyer noir d'une valeur de \$45.00 est offert à bas prix. On le vendrait pour \$15.00. Pour informations s'adresser à ce bureau.

M. Renaud Simoneau, de la Eastern Furniture, de cette ville, qui a été gravement malade durant quelque temps prend un mieux sensible. Nous lui souhaitons un complet rétablissement.

M. et Mme Ubald Maheu et leurs

enfants, de Victoriaville, étaient en visite le Jour des Rois chez M. Joseph Maheu.

M. Raymond Gaudet et M. le Dr J. M. Gaudet, de Montréal, ont passé les fêtes de Noël et des Rois chez Mlle B. Cloutier et Mme C. Eug. Gaudet.

PERDU.—Un trousseau de clefs dans un étui en cuir a été perdu dernièrement à Victoriaville. Prière à la personne qui l'aurait trouvé de le rapporter au Système Comptant, Victoriaville, où une récompense lui sera remise.

L'ALMANACH DU PEUPLE Beauchemin 1938 est maintenant en vente à La Librairie de "L'Union".

Prix, 25 sous ; par la poste 35 sous.

Le Calendrier du Diocèse de Nicolet, en vente à la Librairie de "L'Union", à 10 sous.

AU SEUIL DE L'AN NOUVEAU

S'il est d'usage d'exprimer des souhaits à ses parents et aux amis qui nous sont chers, à l'occasion du nouvel An, ne conviendrait-il pas aussi de formuler un vœu à l'endroit de notre pays tout entier.

Nous sommes au seuil de l'An nouveau ; nous entrons dans l'année 1938 avec un nouvel élan de vie ; nous désirons corriger les erreurs du passé ; nous anticipons des réalisations plus heureuses pour les nôtres ; tous ensemble, nous fondons des espoirs pour cette année qui commence.

Plutôt que de borner nos souhaits à des succès individuels, nous désirons leur donner une plus grande envergure et nous formulons le vœu que notre pays s'agrandisse pour pouvoir fournir à tous et à chacun, l'occasion de gagner son pain de chaque jour.

Et lorsque nous mentionnons l'agrandissement de notre pays, nous sommes saisis de la pensée du problème de notre jeunesse toute entière. D'ailleurs, n'est-il pas juste que l'idée de l'agrandissement d'un pays doive fatalement s'allier à l'idée de préparer d'avance. Et préparer l'avenir, c'est préparer la jeunesse à sa tâche de demain.

Au cours de l'année 1937, nous avons, à maintes reprises, attiré l'attention du grand public sur l'urgence nécessaire du problème de notre jeunesse. Il nous fut donné de constater que plusieurs éducateurs avisés partagent nos inquiétudes sur ce point. En présence de certaines réalisations d'ordre pratique dont nous avons été témoins, nous avons exprimé notre satisfaction la plus sincère.

Cependant, nous sommes d'avis que les besoins de l'heure réclament l'élaboration et l'exécution d'un plan d'ensemble. Il ne suffit pas de souligner les déficiences de notre programme d'enseignement en général, il faut y remédier.

Il servirait de rien de dire que notre jeunesse urbaine n'est pas prête à assumer les responsabilités qui lui incombent, qu'elle souffre du manque de spécialisation dans les diverses activités économiques du pays, qu'elle ressent le besoin d'une sage orientation, si nous devions en rester là.

Ce serait peine perdue que de déplorer le détachement de nos jeunes agriculteurs de notre bonne terre canadienne, d'analyser un à un les maux qui minent notre jeunesse rurale retenue dans l'inactivité déconcertante, si nous ne devions prendre les moyens de pourvoir à son établissement.

Et alors que nous sommes au seuil de l'An nouveau, nous formulons le vœu bien sincère que tous nos chefs de file et nos éducateurs soucieux de l'agrandissement de notre pays, réaliseront, après l'avoir sagement conçu, une instruction, une éducation et une orientation qui puissent répondre aux besoins pressants de l'heure ; mettre notre jeunesse en mesure de gagner sa vie, d'assumer ses responsabilités.

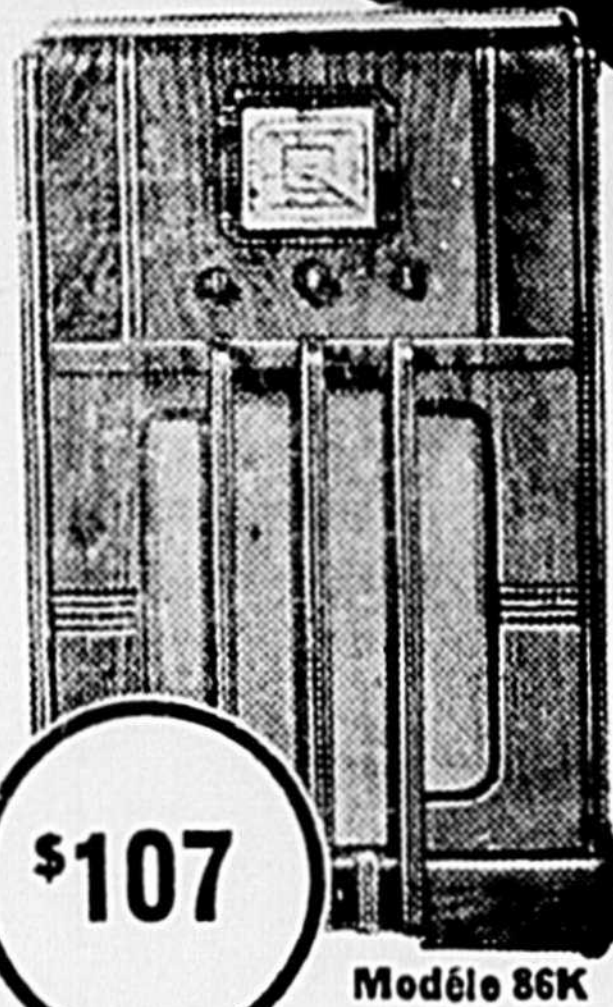
C'est la condition dont dépend l'agrandissement de notre pays.

J.-B. LANCTOT.

AVIS PUBLIC

est par les présentes donné que le sousigné, en sa qualité de tuteur à Jean-Marc Méthot, mineur, a accepté sous bénéfice d'inventaire la succession de feu Corinne Méthot, en son vivant, de la cité de Québec, employée civil. Daté ce 8 janvier 1938. ALPHONSE PELLETIER, Tuteur.

Valeurs sans précédent DES NOUVEAUX RCA Victor 1938



NOUVEAUX MODELES SENSATIONNELS

Voyez ces nouvelles améliorations! Chacune représente une valeur additionnelle pour vous! Performance universelle remarquable! Police, aviation, amateurs et postes européens — Plus de pouvoir, meilleure sélectivité. Une plus grande valeur pour votre déboursé.

Nouvelles caractéristiques
meilleure valeur

- Cadran "Lumière"
- Cabinet acoustique
- Superhétérodyne
- Haut parleur dynamique
- Contrôle de tonalité
- Syntonisation Vernier
- Raccourcissements pour phonographe



Conditions faciles

EN VENTE A

LA LIBRAIRIE DE "L'UNION"
ARTHABASKA, P. Q.

La colonne de beauté

dirigée par

Cousine Blanche

Diplômée de l'Université de Beauté
de Paris



MISE GARDE CONTRE LES TRAITEMENTS AU PEROXYDE CONTRE LES POILS FOLLETS

Comme vous l'avez sans doute deviné, quand on écrit pour quarante-et-un journaux, publiés un peu partout, du Nouveau-Brunswick jusqu'à la Saskatchewan, on doit, nécessairement, préparer ses textes à l'avance. Ainsi cette chronique est la première que j'écris en 1938, bien que l'année sera déjà vieille d'au moins une huitaine lorsque vous la lirez.

Je profite tout de même de l'occasion pour remercier les nombreuses cousines qui ont eu l'amabilité de m'adresser leurs bons souhaits à l'occasion de l'année qui débute. Elles me pardonneront de ne pas leur faire part des vœux que je fais pour elles autrement que par les colonnes des journaux qui me publient... mais, il me faudrait une secrétaire additionnelle pour répondre aux centaines et aux centaines de belles et réconfortantes lettres qu'on a bien voulu m'adresser pour les fêtes.

Mais, vous savez bien, cousines, combien je vous aime toutes et combien je suis heureuse de constater que mes efforts pour vous guider vers une plus grande beauté, une plus grande part de bonheur, sont appréciés par tant de mes "cousines" qui, bien qu'elles ne m'aient jamais vue, me considèrent quand même comme leur confidente et leur amie.

Vous admettez, si vous m'avez lue régulièrement, que je ne vous ai jamais poussées à faire des frais extravagants pour mettre vos attraits en valeurs. A l'encontre de la plupart des chroniqueuses qui se mêlent d'écrire sur la beauté—souvent sans avoir fait des études préalables les qualifiant pour faire des recommandations—je me suis surtout bornée à vous montrer comment, en suivant ponctuellement les préceptes de la nature et de l'hygiène, vous pouvez acquérir une beauté plus durable qu'en recourant aux artifices du cosmétisme moderne.

Ainsi, il est un pseudo-experte en beauté qui a osé recommander, non seulement dans des articles, mais à la radio, l'usage d'un mélange de peroxyde et d'ammoniaque pour détruire les poils follets! Jamais ce mélange n'a fait disparaître un seul de ces poils importuns. Tout au plus, peut-il les faire blanchir et diminuer leur visibilité... et ce mélange a le grand désavantage d'assécher la peau et de produire des érosions encore plus laides que les malheureux poils qu'on veut détruire! Peut-on être à ce point incons-

ciente de ses devoirs envers le public féminin?

Est-ce dire qu'on ne doit rien faire pour se débarrasser des poils follets, ou encore ne recourir qu'à l'épilation douloureuse, ou à l'opération lente et encore plus douloureuse, ou à l'opération lente et encore plus douloureuse de l'électrolyse? Mais non, on peut parfaitement, avec un peu de patience, se débarrasser des poils follets par l'application à chaud, d'une cire pilivore qui va chercher jusqu'à la racine du poil et l'extirper sans douleur. Evidemment, vous ne serez pas débarrassée à tout jamais des poils follets après une première application d'une cire de ce genre, mais chaque repousse sera moins vigoureuse que la précédente et au bout d'un certain temps, les poils malvenus ne repousseront plus. Et un tel traitement, qu'on peut appliquer soi-même, chez-soi, ne coûte que quelques sous, car les cires pilivores sont peu coûteuses. Mon feuillet sur les poils follets, que je serai heureuse de vous envoyer, sur réception de votre demande accompagnée d'un timbre de trois sous, vous renseignera parfaitement au sujet de l'électrolyse et autres moyens dangereux de destruction des poils follets. Il vous donnera en même temps des indications quant à l'application des cires pilivores. N'hésitez pas à me le demander.

Si vous avez un problème quelconque se rapportant à votre apparence physique, écrivez-moi et je serai heureuse de vous conseiller par lettre personnelle—mais ne me demandez pas de vous répondre par les colonnes du journal que vous lisez, car je ne puis publier la réponse à une demande dans 41 journaux dans l'espoir d'atteindre une correspondante anonyme.

Et n'oubliez pas que j'ai publié toute une série de feuillets sur la beauté—développement du buste; soins du visage, des mains, des cheveux, des yeux; maigreur, excès de graisse, poids et mesures normales; enlèvement des poils follets, etc. Ces feuillets ne sont pas des réclames—ils ne comportent que des conseils et des recommandations tout à fait désintéressés. Il suffit d'indiquer lesquels (ou lequel) de ces feuillets vous intéressent et de m'adresser un timbre de 3c. pour chaque feuillet désiré lesquels vous seront envoyés discrètement dans une enveloppe qui ne révèle pas l'origine ou la nature de son contenu.

Adressez vos commandes à

"Cousine Blanche", 197 rue Ste-Catherine ouest, à Montréal, et vous recevrez une réponse par retour du courrier.

Cousine Blanche

RECETTES

POUR LE DEJEUNER

Madame Fisher, Ministère des Pêcheries, Ottawa, a, conseille la recette suivante :

Poisson canadien à la crème sur rôtis : Prenez une tasse ou une tasse et demie de n'importe quel poisson canadien cuit ou en conserve, effeuillé ou émincé; assaisonnez le poisson avec du sel, du poivre et un filet de jus de citron. Confectionnez une sauce blanche en mélangeant deux cuillerées à bouche ou à soupe de beurre avec deux cuillerées à bouche ou à soupe de farine avec addition d'une tasse de lait et faites cuire la mixture jusqu'à ce qu'elle soit devenue sirupeuse, coulante et lisse, en remuant constamment. Puis amalgamez la sauce au poisson; faites chauffer de nouveau ce dernier mélange et servez sur des tranches de rôtis beurrées. Si on le désire, une cuillerée à bouche ou à soupe de persil haché ainsi qu'un œuf à la coque cuit dur en tranches peuvent être incorporés à la sauce avant son amalgamation au poisson.

La chair des poissons, mollusques et crustacés du Canada constitue un aliment tout particulièrement recommandable parce qu'il est de digestion facile et riche en vitamines et substances minérales saluaires.

Boulettes de poisson canadien :

On peut servir des boulettes de poisson à n'importe quel repas de la journée mais si on doit les offrir au déjeuner, il vaut peut-être mieux les confectionner la veille et les garder au frais jusqu'à la cuisson. Prenez une tasse de poisson canadien effeuillé ou émincé, mélangez-le à une tasse et demie de purée de pommes de terre, à un œuf battu, à une cuillerée à bouche ou à soupe de beurre, à du sel et du poivre au goût et, si on le désire, à une demi-cuillerée à thé de jus d'oignon; battez le mélange en neige; puis confectionnez-en des boulettes que vous enrobez de chapelure de pain tamisé fin. Faites sauter ou cuire à grande friture. La graisse doit être assez chaude pour rissoler un pouce cube de pain en quarante secondes. Faites égoutter les boulettes et servez chaud avec sauce tomate si vous le voulez.

N'importe quelle sorte de poisson canadien cuit ou en conserve peut être utilisée pour la confection de ce plat. Si on se sert de poisson salé, il faut d'abord le faire dessaler en le découpant en bandes ou en lanières et en immergeant ces dernières dans de l'eau tiède. Le degré de dessalage dépend du goût individuel. En changeant fréquemment d'eau, on accélérera la rapidité du dessalage. Jusqu'à sa cuisson, faites mijoter, et non pas bouillir, le poisson séché.

La chair des poissons, mollusques et crustacés du Canada constitue un aliment tout particulièrement recommandable parce qu'il est de digestion facile et riche en vitamines et en substances minérales saluaires.

Hachis ou frittée de poisson canadien : Hachez de quatre à six tranches de lard fumé et faites-les frire jusqu'à ce qu'elles soient devenues croquantes ou croustillantes; puis ajoutez le mélange suivant : Deux tasses de n'importe quelle sorte de poisson canadien cuit et effeuillé ou émincé, deux œufs, deux tranches d'oignon haché menu ainsi qu'une demi-tasse de bouillon de poisson ou de viande. Faites chauffer à petit feu, en agitant le mélange pendant toute la cuisson; faites rissoler et servez après avoir rabattu les bords de la galette. Pour faire varier la saveur, on peut ajouter du persil ou du poivron vert hachés ou tous autres ingrédients de cette sorte.

La chair des poissons, mollusques et crustacés du Canada constitue un aliment qui convient exceptionnellement bien à l'organisme humain parce qu'il est de digestion facile et qu'il est riche en vitamines et en substances mi-

POUR LE DINER

Beignets ou galettes de poisson canadien : Effeuillez ou émincez deux tasses de n'importe quelle sorte de poissons, mollusques ou crustacés canadiens et ajoutez du sel et du poivre au goût ainsi que deux cuillerées à bouche ou à soupe de jus d'oignon, deux cuillerées à thé de jus de citron, et, si on le désire, deux cuillerées à thé de sauce piquante. Ajoutez au poisson et aux assaisonnements deux tasses de sauce blanche épaisse qu'on aura eu soin de faire complètement refroidir. Confectionnez le mélange en beignets ou galettes et enrobez-les de chapelure de pain tamisée fin. (Il est recommandable de faire refroidir de nouveau les beignets ou galettes après leur confection) Faites cuire les beignets ou galettes dans une lèchefrite graissée à un four modéré ou faites-les cuire à grande friture, en ayant soin que la graisse soit suffisamment chaude pour rissoler un pouce cube de pain en quarante secondes. La sauce blanche peut être préparée en faisant liquifier un quart de tasse de beurre ou en se servant d'un quart de tasse d'huile de friture avec addition d'une demi-tasse de farine et de deux tasses de lait chaud. Puis faites cuire le mélange jusqu'à ce qu'il soit devenu épais et lisse, en ayant soin de remuer constamment. La sauce tomate convient bien aux beignets ou galettes de poisson.

Les produits canadiens de la pêche sont des substances riches en valeur nutritive et en vitamines, et ils sont de digestion facile par suite de la tendreté de leurs tissus.

Suprême au poisson canadien

au gratin : Introduisez dans une lèchefrite graissée trois tasses de légumes frais ou de reliefs de légumes, découpés en carrés (carottes, pommes de terre, oignons, etc.) et ajoutez une tasse de poisson canadien cuit et effeuillé ou émincé. Versez de la sauce blanche sur le poisson et les légumes, saupoudrez le dessus de fine chapelure de pain, garnissez de noisettes de beurre. Faites cuire dans un four modérément chaud jusqu'à ce que la chapelure soit rissolée. On peut faire usage de n'importe quelle sorte de poisson canadien. La sauce blanche peut être confectionnée en mélangeant trois cuillerées à bouche ou à soupe de graisse ou de beurre à trois cuillerées à bouche ou à soupe de farine avec addition de deux tasses soit de lait pur, soit d'une liqueur mi-lait mi-bouillon de légumes. Faites cuire le mélange jusqu'à ce qu'il devienne épais, coulant et lisse, en ayant soin de remuer constamment.

La substance des poissons, mollusques et crustacés est assimilable aux viandes de boucherie en valeur nutritive et elle est tout particulièrement riche en vitamines et en minéraux saluaires.

Poisson canadien et fromage en casserole : Disposez un lit de pois ou d'épinards cuits sur le fond d'une grande lèchefrite graissée peu profonde. Déposez sur les légumes une couche de n'importe quelle sorte de poisson canadien, en se servant soit de tranches de poisson, soit de filets découpés en tronçons appropriés. Saupoudrez de sel et de poivre et versez de l'huile à frire sur le poisson. Introduisez la lèchefrite dans un four chaud et laissez-la y séjourner pendant six ou huit minutes. Puis, ayant préparé une sauce au fromage, versez-la sur le poisson, saupoudrez de fine chapelure de pain et ponctuez de noisettes de beurre. Enfin, remettez la lèchefrite au four jusqu'à ce que le dessus devienne rissolé. La sauce au fromage peut être confectionnée de la manière suivante : Faites liquifier deux cuillerées à bouche ou à soupe de beurre que vous mélangerez à deux cuillerées à bouche ou à soupe de farine; ajoutez une tasse soit de lait pur, soit d'une liqueur mi-lait mi-bouillon de légumes; faites cuire le mélange jusqu'à ce qu'il soit devenu épais, coulant et lisse, en ayant soin de remuer constamment. Juste avant de retirer la lèchefrite du four, ajoutez une demi-tasse de fromage canadien râpé et continuez de remuer la sauce jusqu'à ce que le fromage soit liquifié.

La chair des poissons, mollus-

ques et crustacés du Canada est riche en vitamines aussi bien qu'en minéraux saluaires à la santé. Eu égard à sa valeur nutritive la substance de ces animaux compte parmi les plus nourrissants de tous les aliments.

POUR LE SOUPER

Poisson canadien frit au four : Prenez des filets ou des tranches de n'importe quelle qualité de poisson canadien; passez chaque morceau avec soin au linge humide tordu en eau froide salée. Mouillez chaque morceau dans de l'œuf légèrement battu, additionné d'une cuillerée à bouche ou à soupe d'eau froide ou encore mouillez chaque morceau dans du lait salé. Enfouissez le poisson dans un bol de fine chapelure de pain sec et enrobez chaque morceau de poisson de chapelure (Servez-vous d'une de vos mains pour l'immersion du poisson dans la liqueur et de l'autre pour l'enrobage à la chapelure) Déposez les morceaux de poisson dans une lèchefrite graissée, ajoutez du sel et arrosez légèrement d'huile de friture. Laissez séjourner le poisson en four chaud à 500° F. jusqu'à ce qu'il ait perdu sa coloration aqueuse et qu'il ne s'en échappe ni suc ni jus lorsqu'on le perce au moyen d'une aiguille à tricoter. La durée de cuisson exigée varie avec l'épaisseur du poisson; il ne faut pas plus de dix minutes de cuisson dans un four chaud pour un morceau de poisson d'un pouce d'épaisseur. La cuisson excessive est l'erreur la plus commune qu'on commet dans la préparation du poisson.

Les produits canadiens de la pêche constituent des aliments nourrissants et saluaires et ne sont nulle part surpassés en qualité comestible.

Tranches de poisson canadien au lait : Passez au linge humide tordu en eau froide salée des tranches de n'importe quelle sorte

de poisson canadien ou des filets de poisson découpés en tronçons appropriés pour le service à table. Saupoudrez-les de sel, de poivre et de farine. Mettez-les dans une lèchefrite graissée et mouillez-les entièrement de lait. Faites cuire à four chaud à 450° F. jusqu'au terminement de la chair. Après avoir tranché deux oignons de grosseur moyenne, faites-les revenir dans le beurre ou la graisse jusqu'à ce qu'ils soient rissolés; puis placez les tranches d'oignon sur le poisson avec des languettes de lard fumé sur chaque tranche ou tronçon de poisson. Remettez la lèchefrite au four jusqu'à la cuisson du lard fumé. Deux livres de filets suffiront pour six personnes. Si on le désire, on peut ranger des champignons autour des tranches ou des tronçons de poisson et faire cuire ces champignons au four avec le poisson.

La chair des poissons, mollusques et crustacés du Canada est assimilable aux viandes de boucherie en valeur nutritive et elle est d'une digestion tout particulièrement facile.

Pâté de poisson canadien : Prenez deux tasses de poisson canadien, des reliefs si on le veut, ou encore une boîte de poisson en conserve d'une livre; effeuillez ou émincez le poisson et ajoutez-y deux tasses de fine chapelure de pain, deux œufs battus, les trois-quarts d'une tasse de lait, du sel et du poivre au goût, une cuillerée à bouche ou à soupe de jus d'oignon ou d'oignon haché fin ainsi qu'une cuillerée à thé de jus de citron. Après avoir mélangé tous ces ingrédients, placez-les dans une lèchefrite graissée; ponctuez de noisettes de beurre et faites cuire dans un four modéré (350° F.) pendant trois-quarts d'heure ou jusqu'à ce que le pâté soit devenu ferme et rissolé. On peut utiliser n'importe quelle sorte de poisson canadien pour la confection de ce pâté. Si on se sert de

poisson en conserve, l'huile de la boîte doit être mêlée aux autres ingrédients ainsi que les fragments osseux, une fois broyés. Les os et arêtes du poisson renferment du calcium et l'huile contient des vitamines. Des pois à la crème ou de la sauce tomate peuvent être servis avec le pâté de poisson ainsi que des pommes de terre cuites au four.

Les poissons, mollusques et crustacés du Canada sont extraits d'eaux pures et froides et ils sont capturés et écoulés par l'industrie des pêches selon les procédés les plus modernes. Il n'est pas d'aliment plus sain et plus nourrissant que leur substance.

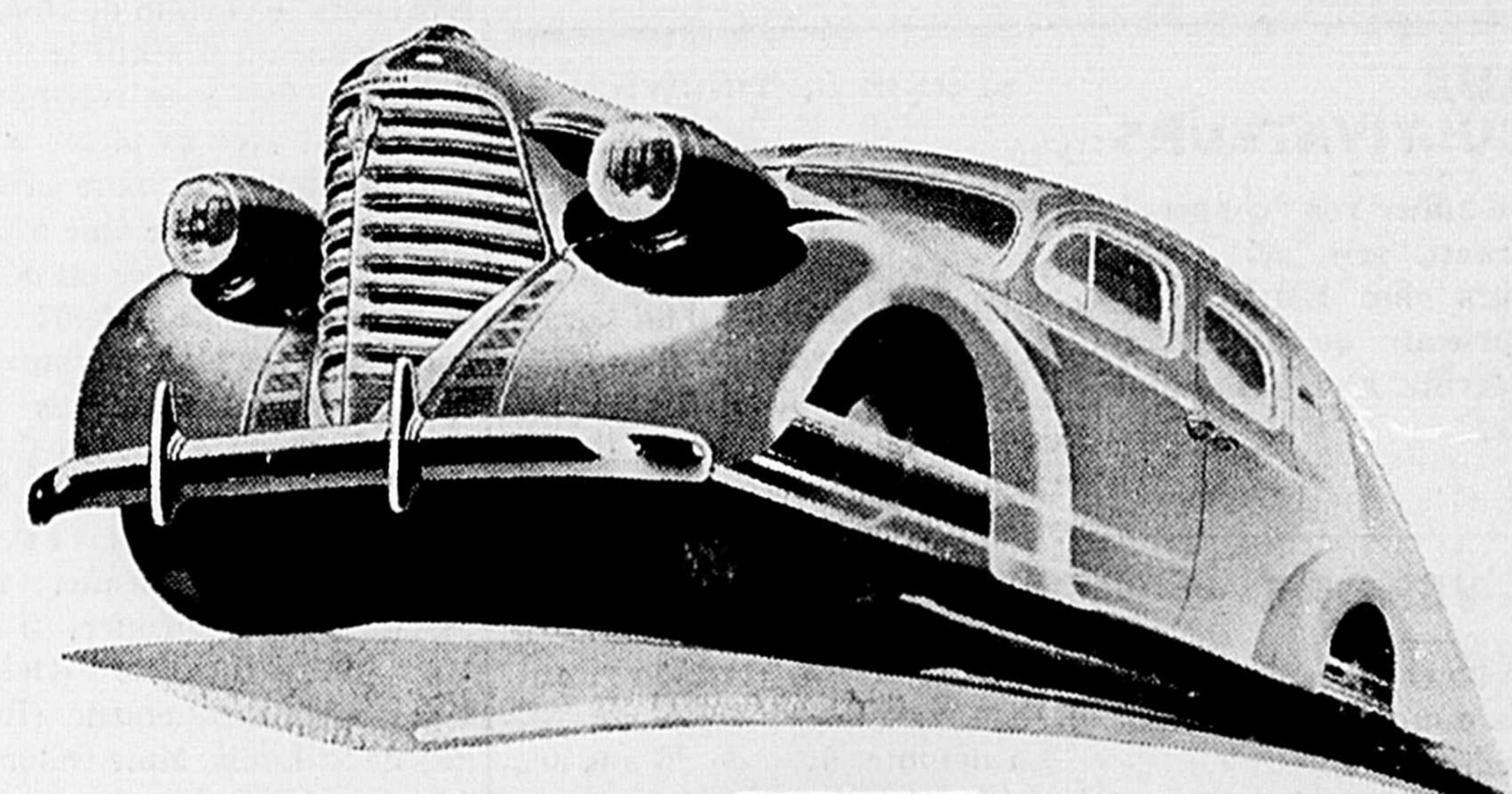
LES LOIS DE L'ALBERTA EN COUR SUPREME

Ottawa.—La Cour Suprême du Canada a commencé l'étude constitutionnelle des pouvoirs de la Législature de l'Alberta pour mettre en vigueur une législation qui fait partie de son programme, de même que les pouvoirs du gouvernement fédéral et du lieutenant-gouverneur de l'Alberta à suspendre une législation adoptée par cette Législature.

On sait que les 3 bills visés sont celui qui a trait à l'impôt sur les banques, celui qui a pour objet d'améliorer et de consolider la loi de réglementation du crédit de l'Alberta, et le bill qui a pour objet de forcer les journaux à publier des nouvelles et informations exactes quant aux déclarations de politique gouvernementale.

L'Alberta soutient que ses 3 bills sont parfaitement constitutionnels et relèvent des pouvoirs de sa Législature. Ottawa prétend qu'ils sont inconstitutionnels et empiètent sur le domaine du Parlement fédéral. Me Aimé Geoffrion a commencé à plaider ce matin pour le gouvernement fédéral.

Voyez et conduisez L'OLDSMOBILE 1938



LA GROSSE VOITURE

NOUVELLE QUI A

Tout

Illustré—le sedan
6 cylindres à 5
places avec maille



★ **VEDETTE D'ÉLÉGANCE**—Vous saurez, à première vue, que l'Oldsmobile est la vedette d'élégance de 1938... avec cette distinction de l'avant et ce profilage aérodynamique.

★ **VEDETTE DE SÉCURITÉ**—Seul Oldsmobile vous donne la nouvelle planche de bord et le tablier de sécurité—avec la carrosserie Fisher monacrier à toit-tourrelle—les freins super-hydrauliques—et la direction centralisée.

★ **VEDETTE DE CONFORT**—Remarquez ces caractéristiques de confort : roues à genou mécanique... deux stabilisateurs de marche... sièges avant ajustables... ventilation Fisher sans courants d'air... intérieurs spacieux et luxueux... et portes munies de coupe-vent.

★ **VEDETTE DE VALEUR**—Oldsmobile offre tout ce qu'il y a de nouveau et de reconnu. Il n'y a pas de plus grande valeur pour votre argent. Sachez vous distinguer et épargner avec un nouvel Oldsmobile Six de 95 chevaux.

PRIX DEPUIS \$1161

(Coupé sport 6 cyl. à 2 places avec strapontins)

Livré à l'usine Oldsmobile, Ont. Taxes du gouvernement, licence et fret à coût additionnel. (Prix sujets à changer sans avis). Paiements mensuels adaptés à votre bourse suivant le mode General Motors de paiements à terme.

Il y a aussi des modèles huit cyl. de 110 chevaux.

Q-38CF

J. C. VEZINA & FILS, ENR.

VENDEURS AUTORISÉ

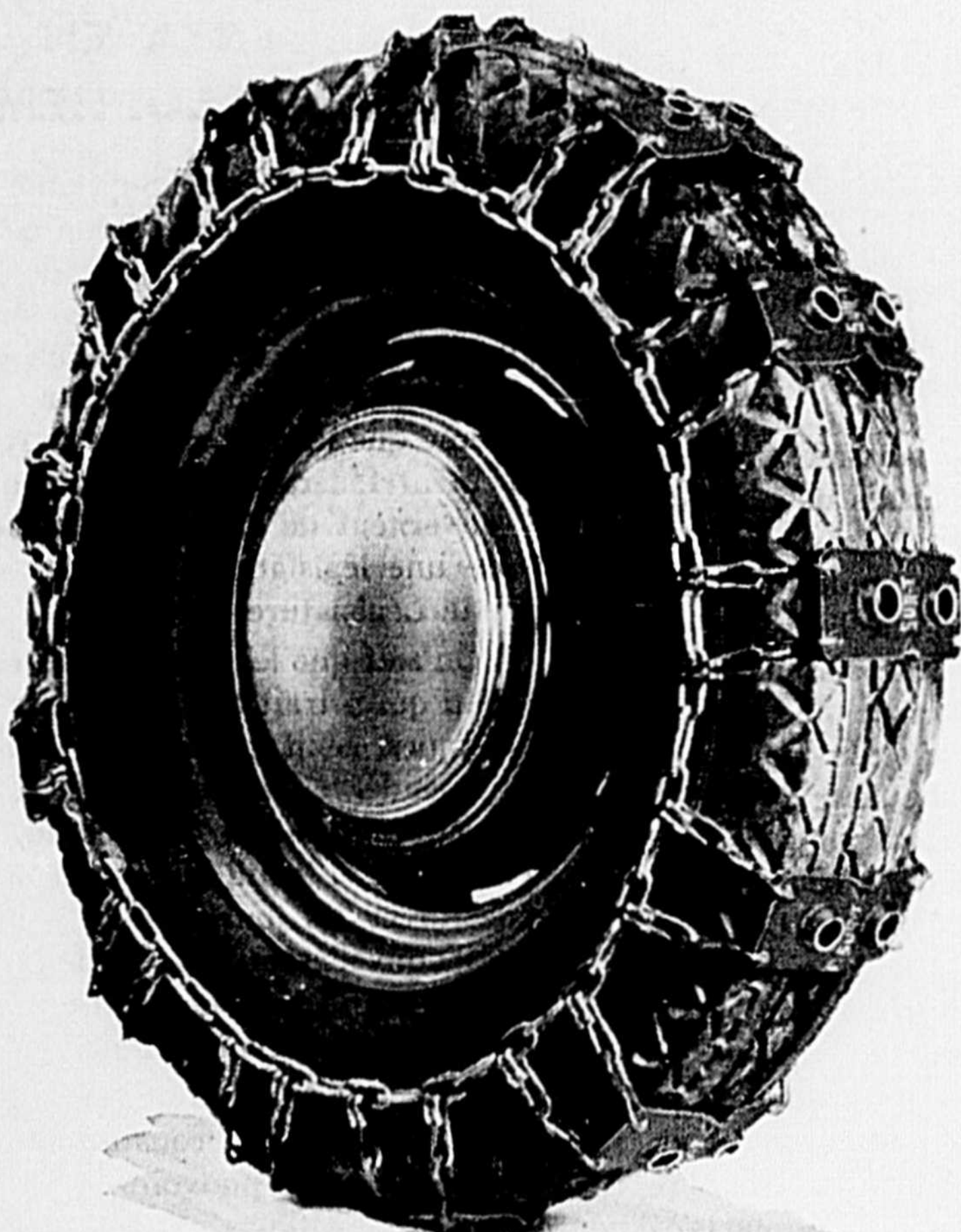
VICTORIAVILLE, P. Q.

Pour les connaisseurs

THE "SALADA"

AUTOMOBILISTES

ATTENTION
SUR - T



LA CHAÎNE ANTIDERAPANTE
Pour votre Protection

MANUFACTURÉ PAR

La Fonderie "Universel"

Enregistrée
VICTORIAVILLE, QUÉ.

AVIS AUX CULTIVATEURS

Pour faire affiler vos "clippers", ouvrage garanti, prix 50 cents, allez toujours chez EMILE DURAND, propriétaire de l'Hôtel National, Princeville. Envoyez le plus vite possible.
7 oct. j.n.o.

A VENDRE

Une paire de chevaux de travail, avec harnais double et bob-sleighs double. S'adresser à
NAPOLEON BRUNELLE,
Victoriaville, P. Q.
11 nov. j.n.o.

A VENDRE

Deux grosses fournaises, un peu usagées, mais en excellent état, bois ou charbon, air chaud et eau chaude, à vendre à moitié prix. S'adresser à
M. ARTHUR GAUDET,
Plombier,
Rue du Moulin, Victoriaville
16 avril j.n.o.

HEROINE DE ROMAN QUI EST HONOREE

On vient de donner à un lac du canton Hémion, au Lac Saint-Jean, le nom de Maria Chapdelaine, l'héroïne du roman d'un jeune auteur français, Louis Hémion. Le Lac St-Jean est sur la ligne du Canadien National.

620,000 PELERINS ONT VISITE SAINTE-ANNE-DE-BEAUPRE EN 1937

Ste-Anne-de-Beaupré—"Environ 620,000 pèlerins ont visité le sanctuaire de Ste-Anne-de-Beaupré depuis le premier janvier dernier", ont déclaré, les RR. PP. Rédemptoristes. Ces visiteurs sont venus de toutes les parties du Canada et des Etats-Unis.

Pour 10 sous vous pouvez vous procurer à notre Librairie un livret-souvenir de 12 belles vues d'Arthabaska.

ST-REMI DE TINGWICK

Décès
—Le dix décembre dernier avaient lieu dans notre église paroissiale, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, les funérailles très solennelles de Mme Emeri Nolin, née Lumina Bussière. Le service a été chanté par notre curé, le Rév. E. A. Champoux, assisté comme diacre et sous-diacre du Rév. E. Lassonde, curé de Tingwick, avec son vicaire, le Rév. H. Rhéault.

La défunte, âgée de 36 ans seulement, laisse son mari et six enfants en bas âge.

Elle est décédée à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska après quelques jours de maladie seulement.

La paroisse perd avec elle une femme très dévouée et estimée de tous.

—Après une longue maladie soufferte avec patience et résignation, le dix-huit décembre s'est éteint dans le Seigneur Mme Vve Colbert Marchand, âgée de 70 ans. Elle faisait partie de la Société des Dames de Ste-Anne.

A ces deux familles éprouvées nos sincères sympathies.

Heureux gagnant

—M. Roger, fils de notre concitoyen, M. Robert Desharnais fut l'heureux gagnant d'une magnifique montre-bracelet, rafée au profit de notre fabrique et tirée le 19 décembre.

Mutation de propriété

—M. Johnny Carignan, sacristain, a fait l'achat d'une maison occupée auparavant par M. Roméo Champoux. Ce dernier est allé demeurer à St-Paul de Chester.

—M. Hubert Hamel a aussi fait l'acquisition d'une maison appartenant à M. Nap. Potvin.

Mariage

—Le vingt-neuf décembre M. Maurice Pellerin, ci-devant cultivateur de la paroisse, unissait sa destinée à Mlle Florence Leroux, fille de M. et Mme Elzéar Leroux, de cette paroisse.

Nos félicitations et nos vœux de

bonheur.

Noël

—La fête de Noël a été célébrée très religieusement. A peu près toute la paroisse s'est approchée des sacrements à cette occasion.

On garde ici cette vieille tradition qui consiste à garder le cachet religieux de la fête de Noël, réservant les étrennes et les réunions de famille, pour le jour de l'An et le jour des Rois.

Statistiques

—Le 1er janvier, M. le curé donnait les statistiques suivantes : familles, 145; population 860, dont 668 communicants et 192 non communicants. Il y eut au cours de l'année 32 baptêmes, 17 mariages et 8 grandes sépultures et 6 petites.

Elèves en vacances

—Mlle Henriette Trotter et Yvette Pard, étudiantes l'une à l'Ecole Normale de Nicolet et l'autre chez les Sœurs de la Congrégation d'Arthabaska, jouissent au milieu de leur famille d'un repos bien mérité.

—Mlle Anita Levasseur, de Montréal, en vacances dans sa famille.

Pensée

—La vie n'est ni un jour de fête, ni un jour de deuil, elle est un jour de travail. Vinet.

Bonne et heureuse année et le Paradis à la fin de vos jours!
UN AMI DU TERROIR.

Ste-Anne du Sault

—La mort vient d'enlever à l'affection des siens M. Ludger Cormier, maire de la paroisse de Ste-Anne du Sault, époux de Alice Luneau de laquelle il eut 6 enfants, 3 garçons et 3 filles.

Homme bienfaisant et de travail, il laisse à ses enfants l'exemple des plus belles vertus religieuses. Atteint dans la force de l'âge —il n'avait que 54 ans— d'un cancer à l'estomac et qui devait l'emporter.

Le 30 novembre dernier, sur les conseils de son médecin et de la famille, il se décida de se rendre à Québec où les spécialistes jugèrent son cas très grave et le cancer inopérable; après avoir passé 17 jours à l'hôpital sous les soins des médecins et ne voyant aucune guérison, M. Ludger Cormier voulut reprendre le chemin de chez lui en ambulance où il sentit la fin venir à grands pas avec sa pleine connaissance, entouré de toute sa famille qu'il rendit sa belle âme à Dieu.

M. Ludger Cormier est décédé le 28 décembre à l'âge de 54 ans. Il laisse pour le pleurer outre son épouse, Alice Luneau, ses 3 fils Conrad, Maurice, Lucien Cormier, tous de Ste-Anne du Sault; 3 filles, Mme Moïse Brunelle (Delphine) Mme Alphonse Leblanc (Robertine) de St-Louis, Mme Omer Massé (Aurore) de St-Rosaire.

Le service fut chanté à 10 heures par M. l'abbé Autate, curé de la paroisse, assisté de MM. les abbés Cormier et Fournier.

Le chœur de chant était sous la direction du Notaire Houle.

Le corbillard était conduit par M. Alphonse Goupil, neveu, et la croix était portée par M. Henri Cormier.

Les porteurs étaient ses 3 garçons, Conrad, Maurice, Lucien, et son gendre, Henry Poirier.

La quête fut faite par MM. Conrad et Lucien Cormier.

Parmi l'assistance on remarquait outre ses enfants, ses sœurs et beaux-frères, son frère, Odilon Cormier, sa belle-sœur, Mme Edmond Cormier, M. et Mme Henri Cormier, Ludger Massé, Arthur et Albert Massé, de St-Rosaire, Mme Mme Lucien Massé, de Québec, MM. et Mmes Joseph, Borromé et Liguori Gagnon, neveux, Arsène Bazin, de St-Louis, Freddy Raymond, Alph. Goupil, Alphonse Marcotte, M. Wilfrid Rheault, et ses enfants, Wildy, Armand et Lucienne Rheault, de Victoriaville, M. Emery Beaudesne, M. Adrien Héon, maire de St-Louis, MM. et Mmes Achille Poirier, Elphège Vézina, Alphonse Poirier, Omer Poirier, Alp. Beauvillier, Jos. Goupil, Antoine Brûlé, Henri Mercier, MM. Rosaire Bélanger, Alphonse et Urbain Noël, Mlle et M. Gagnon, de Maddington, M. et Mme Henri Noël, M. et Mme Ernest Poirier, Mme Noël Morrissette et Mlle Angèle Morrissette, MM. et Mmes Xavier Plourde, Elphège

Béland, M. et Mme Massicotte, famille Ovil Goupil, Cécile, Naïda, M.-Ange, Cora, Angela, Bruno, Mme Emile Larivière, Siméon Goupil, Emery Bruneau, Arthur Goupil, Mlle Beaulieu, Mme Gaudet, M. et Mme Ouellet, M. R. Poisson, Rolland Allie, Alice Plourde, Maurice Plourde, Maurice Beaudet, Charles Cormier, Yvette, Isabelle, Aquila Doucet, Amable Cadot, et une foule d'autres dont les noms nous échappent.

Bouquets spirituels : Familles Etienne Toussaint, Montréal, Rémi Toussaint, F. Edmond Luneau, Victoriaville, F. Wilfrid Rheault, Victoriaville, Ena Boisvert, Robert Luneau, J. D. Gagné, Victoriaville, W. Ramsay, Arthabaska, A. Croteau, Robert et Alph. Poisson, Eug. et Adolphe Houle, Maurice Beaudet, Gédéon Poirier, Gustave Beaumier, Plessisville, Emilien Rivard, Arthur Goupil, Lucien Massé, Québec, Elphège Béland, Louis Beaulieu, Siméon Goupil, Adrien Héon, Henri Toussaint, Mlle et M. Gagnon, M. et Mme Croteau, Mme Hardy, Trois-Rivières, Mlle Béatrice Hardy, Trois-Rivières.

UN ABONNE.

LE FORT BEAUSEJOUR

Ottawa, Canada.—Au nombre des principaux lieux historiques du Nouveau-Brunswick se trouve l'emplacement du fort Beauséjour, situé sur les étroites collines entre les rivières Aulac et Missaguash qui dominent le bassin de Cumberland, le bras méridional de la baie de Chignectou. Les Français avaient construit le fort sous l'administration de la Jonquière, gouverneur du Canada, de 1751 à 1755, comme ouvrage de défense contre le fort Lawrence qui se dressait sur une hauteur parallèle, à environ un mille et demi au sud-est.

Attaqué avant son achèvement, le fort Beauséjour tomba en 1755, après un court siège, entre les mains des Anglais commandés par le colonel Robert Monckton, qui lui donna le nom de fort Cumberland.

Après la prise du fort, les vainqueurs fortifièrent les ouvrages défensifs, par la construction d'un terrassement avancé et d'une poudrière en pierre. Au cours de la Révolution américaine, le fort repoussa une attaque des troupes du colonel Jonathan Eddy. Le fort subit des réparations au cours de la guerre de 1812-1814, mais on en retira la garnison par la suite et on le laissa tomber en ruines.

En 1926, l'emplacement, soit

une superficie de cinquante-neuf acres, a été constitué en parc historique et national et il relève maintenant du Service des parcs nationaux, division des parcs, terres et forêts du ministère des Mines et des Ressources. On a effectué des travaux considérables de restauration et, par l'érection de monuments commémoratifs appropriés on a commémoré les faits historiques importants qui se rapportent au fort. Le terrassement pentagonal primitif est encore en assez bon état et l'on a partiellement restauré l'un des anciens abris à l'épreuve des bombes.

On a construit un musée près de l'entrée du fort en 1935. Maintenant ouvert au public, le musée contient plusieurs pièces intéressantes relatives à la région historique de l'isthme de Chignectou et des environs, et datant surtout de la période d'hostilités entre les An-

glais et les Français, au milieu du dix-huitième siècle, et de la guerre de la Révolution américaine.

ZYMOPHOS

Recommandé par de nombreux médecins comme tonique efficace pour les nerfs et pour la digestion. Il est particulièrement recommandé dans les cas de pauvreté de sang, faiblesse, convalescence, excès de fatigue du corps et de l'esprit, neurasthénie, fatigue nerveuse, etc.
En vente partout \$1.00 la bouteille 16

UN DINER A LA PANTAGRUEL

Au temps de Noël les wagons-restaurants du Canadien National ont servi quelque 8,000 diners à la dinde et 2,000 livres de tartes, sans parler du plum pudding traditionnel et des autres mets. Aucun hôtel au monde ne sert autant de diners en un seul jour.

DELEGATION CHEZ L'HON. M. DUPLESSIS

M. Duplessis a reçu une délégation de citoyens de Québec, des anciens élèves de l'Académie Commerciale pour la plupart, qui l'ont remercié de l'octroi accordé récemment à des institutions. La délégation était présidée par le R. Frère Palasis, supérieur de l'Académie Commerciale. Assistaient à l'entrevue les honorables MM. Gagnon, Tremblay, Bilodeau et Auger.

On sait que le gouvernement a accordé un octroi de \$200,000 à l'Académie Commerciale, pour le perfectionnement de son Cours supérieur de Commerce et le progrès de cette institution en général.

Papier Cellophane de toutes les couleurs en vente à La Librairie de "L'Union", à Arthabaska, à 20 cents le rouleau. L'ouvrage en plus.

ÉLÉGANCE MODERNE

FREINS HYDRAULIQUES PERFECTIONNÉS

GENOUX MECANQUES VERITABLES

CARROSSERIES TOUT ACIER TOUTES SILENCIEUSES

MOTEUR A SOUPAPES EN TÊTE

VENTILATION FISHER SANS COURANTS D'AIR

NOUVEL EMBRAYAGE TIPTOE-MATIC

Vous y gagnerez avec un CHEVROLET

Achetez-le maintenant, et vous y gagnerez en élégance et en épargnes... en sûreté et en sécurité pour la conduite d'hiver

L'EXAMEN des caractéristiques exclusives énumérées à gauche fait voir que la supériorité du Chevrolet résulte de sa valeur supérieure. La considération des avantages qu'il y a à acheter votre nouveau Chevrolet maintenant, explique le nombre déjà considérable de Chevrolet en circulation dans nos rues. Vous pouvez, par exemple, faire face au mauvais temps sans crainte d'ennuis de démarrage, de dépenses pour réparations ou de soucis au sujet des pneus. Vous jouirez de la précieuse sécurité des freins hydrauliques perfectionnés, d'action rapide et toujours équilibrée—de la protection de la carrosserie Fisher tout acier et de la glace de sécurité dans toutes les fenêtres. Et vous éviterez la coûteuse dépréciation de votre auto actuel.

Vous y gagnez en tout avec un Chevrolet... en élégance, en sécurité—et le faible coût d'achat et de fonctionnement du Chevrolet est un autre avantage!

Illustration—Séjour Master spécial à 5 places avec molle.

ASSURANCES
Feu—Maladie—Accidents
Automobiles—Vol—Vitrines
Représentant les
Meilleures Compagnies
AUGUSTE BOURBEAU
B. A., B. C. L.,
186 Notre-Dame,
VICTORIAVILLE, P. Q.
Téléphone 357



Nouvelles de Victoriaville

(De notre correspondant)

—Le Dr Alphonse Comeau, Mme Comeau, de Montréal, le lieutenant colonel A. Gilbert et Mme Gilbert, de St-Basile de Portneuf, M. et Mme Arthur Lacerte, des Trois-Rivières, étaient en visite chez M. et Mme Léopold Descôteaux.

—Nous apprenons avec plaisir que M. L. A. Héon, comptable à la Victoriaville Furniture, et qui est à l'Hôtel-Dieu, est en pleine convalescence, et nous l'en félicitons.

—Nous avons appris avec chagrin la grave maladie de M. Aimé Côté, épicière, de notre ville, qui a été transporté d'urgence à l'Hôtel-Dieu, la semaine dernière à la suite d'un gros refroidissement, le soir du Jour de l'An, alors que son automobile s'est arrêtée en panne près de l'école de la route Victoriaville-St-Albert, à 3 milles environ de notre ville. On nous apprend que le patient a franchi la ligne du danger et revient normalement à la santé. Nous souhaitons à notre ami retour rapide à la santé. Son père, Mlle Isabelle Côté, sa sœur, le jeune Rioux et Mlle Rioux, ses beau-frère et belle-sœur, sont venus en toute hâte auprès de M. Aimé Côté qui était en grand danger dans le temps.

—Le bon poisson des chenauds va-t-il nous venir cette année? Quels mets délicieux que nous fournissaient les patients pêcheurs.

—Le 27 décembre dernier a été célébré le mariage de Mlle Antoinette Dery, fille de M. Arcadius Dery, de Lyster, avec M. Alphonse Rheault, fils de M. Victor Rheault, de notre ville, en notre église paroissiale, MM. Rheault et Dery servaient de témoins à leurs enfants. Immédiatement après la cérémonie nuptiale eut lieu le déjeuner des noces chez le père du mari. Les heureux époux sont ensuite partis en voyage de noces, et sont revenus le premier janvier 1938, et nous leur offrons nos félicitations et souhaits de bonheur.

—M. Jean Paul Marcoux, étudiant, a passé les fêtes de l'An chez son père, M. Hervé Marcoux.

—A VENDRE: De beaux lots de terrain, rue Perrault, voisin de M. Albert Garneau. Ils se font rares et c'est une des plus belles rues de la ville. Auguste Bourbeau.

—M. Jean Massicotte, E.E.D., est retourné à ses études à l'Université Laval, ainsi que MM. Jean-Paul Côté, E.E.M., et Marcel Côté.

—Mlle Lucille Carignan, fille de M. J. O. Carignan, Thérèse Alain, fille de M. F. E. Alain, Marielle Pepin, fille de M. Médéric Pepin, sont retournées au couvent de Notre-Dame, pour y poursuivre leurs études, après des vacances du Nouvel An.

—MM. Gabriel et Gilles Marchand, fils de M. Philippe Marchand, avocat, sont retournés à leurs études au collège de Montréal.

—M. et Mme Arthur Létourneau, de Sherbrooke, ont passé quelques jours derniers chez leur mère, Mme Ernest Beaudet et chez Mme F. E. Alain, rue St-Augustin.

—M. J. E. Alain passe la semaine à Montréal pour l'exposition des meubles. Il nous fait plaisir d'apprendre que notre industrie Victoriaville Furniture a soumis un meuble qui a remporté de grands succès.

—Nos félicitations aux nouveaux conseillers pour notre municipalité rurale, MM. Eugène Nolin, des Pointes Beaudet, Albert Laroche, du cinquième rang, Lucien Croteau, et nous leur souhaitons un règne heureux.

—M. et Mme Lucien Blanchet, de St-Hilaire, M. et Mme Raymond Blanchet, de Trois-Rivières, ont passé les fêtes chez leurs parents, M. et Mme Alfred Blanchet.

—M. Germain Lacoursière, avo-

cat, qui a passé le jour de l'An chez son père, M. Lacoursière, commerçant, de Saint-Victor de Tring, est revenu ces jours derniers.

—Mlle Rachel Rainville, garde-malade, de Montréal, a passé quelques jours chez sa sœur Mme Hector Gaudet, au Foyer.

—Les classes ont commencées lundi dernier, après deux semaines de vacances. Nos écoliers se sont mis à l'ouvrage et souhaitons que leurs efforts soient couronnés de succès.

—Grosses tempêtes depuis les Rois. Le lendemain des Rois nous avons eu une de ces tempêtes du temps de Jadis. Les trains ont été interrompus, et les routes se sont remplies. La nouvelle lune fait ses preuves, et nous espérons que la pleine lune corrigera ces gros froids et ces grosses tempêtes qui paralysent tout.

—Dans les familles, dès les débuts de l'année, il est tout à fait intéressant de faire l'équilibre du budget.

—Les institutrices vont apprendre avec joie l'amélioration de leurs salaires. Il est temps plus que jamais de relever le niveau des salaires pour nos institutrices qui ont travaillé et peiné sans ressources pécuniaires appréciables. Quelle misère pour une jeune fille instruite de travailler pour un salaire de famille à raison de \$60.00 pour dix mois. Nous avons connu ce temps. C'est un peu de l'esclavage en pleine civilisation.

—Lundi soir a eu lieu l'ouverture de l'école de génie militaire aux quartiers généraux du Fourth Army Troops Company du corps Royal des ingénieurs canadiens. L'ouverture eut lieu sous la présidence du capitaine J. Connelly, "district engineer officer" de Montréal. Le but de ces cours est de former des compétences dans les différentes activités des corps de génie militaire. Ceux qui réussissent ou réussiront dans les examens à la fin de ce cours seront éligibles pour être qualifiés officiers ou sous-officiers lors de l'entraînement au camp central des ingénieurs à Pettewawa, Ontario. Ces cours sont donnés en français par le sergent quartier-maître, J. Bernard, de la First Field Company R. C. E. de Halifax. Cet instructeur est fourni par le Département de la Défense Nationale. Il y a 18 jeunes gens faisant partie de l'unité de Victoriaville qui suivent ces cours.

C'est une aubaine pour nos canadiens français de pouvoir se former et s'instruire dans les choses techniques de l'armée, car généralement, dans le passé, nous trouvions plutôt des anglais dans ce domaine.

Notre unité militaire est sous la direction de M. F. E. Alain.

—Les raquetteurs ont paradé dans nos rues dimanche soir.

—M. Victor Rheault, de notre ville, est parti, ces jours derniers, pour un voyage dans le Rhode Island, notamment à Central Falls, où il assistera aux Noces de diamant de M. Rheault, qui demeure aux Etats-Unis depuis 20 ans le moins. M. Rheault en profitera pour se rendre dans plusieurs familles parentes de Providence. Nous lui souhaitons bon voyage.

—Le magasin épicerie de J. L. Taillon, voisin du garage Baril, sera vendu au détail dès la semaine prochaine. Ce sera le temps de faire de belles provisions à bon marché. La date sera annoncée tant dans la vitrine que par des circulaires.

—M. H. Gendreau, B.A., B.S.A., de Montréal, en visite chez sa petite amie, Marguerite Jutras, le Jour de Noël.

—M. Yvon Jutras, du Séminaire

de Nicolet, qui a passé la vacance chez ses parents, est retourné vendredi continuer ses études.

—M. l'abbé Robert Lauzière, du Séminaire de Nicolet, est venu passer huit jours de vacance chez sa tante, Mme Ernest Jutras.

—M. l'abbé Germain Farley, de Nicolet, M. Henri et Mlle Irène Farley, de Drummondville, en visite chez leur ami, Yvon Jutras, le jour de Noël.

—M. Jules André Leclerc, Mlles Laurence, Madeleine Leclerc, de la Baie du Febvre, en visite chez M. Ernest Jutras, le jour des Rois.

—M. l'abbé Paul Emile Côté, du Séminaire de Nicolet, en visite mardi dernier, chez M. Ernest Jutras, cousin.

—Mlle Isabelle Ménard, d'Acton Vale, en visite chez sa petite amie, Marguerite Jutras, samedi dernier.

—M. l'abbé Jean Paul Thibodeau, vicaire à Bécancour, Mlle Marie-Paule Thibodeau, qui demeure à Montréal, et fils et fille de M. Emile Thibodeau, sont venus en vacances du jour de l'An.

—Mme MacDonald Bourbeau a passé quelques jours dans sa famille à St-Hyacinthe.

—Il nous fait plaisir d'apprendre que M. W. Fortier, greffier de notre conseil va assez bien. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

—Pour vos assurances de toutes sortes, le feu, les accidents, les maladies, les automobiles, les animaux, la responsabilité, le vol, les garanties des employés, les responsabilités dans vos maisons, vos bâtiments. Auguste Bourbeau, 186 rue Notre-Dame, Victoriaville.

GAGNANTE

Mlle Marguerite Ancil est l'heureuse gagnante de la couverture de satin qui a été tirée au sort le 31 décembre chez Mme P. E. AMIOT, Victoriaville. Le numéro gagnant a été 2263.

St-Albert de Warwick

(De notre correspondant)

—M. Wilfrid Turcotte, de Danville, passe quelques jours chez ses parents, M. et Mme Désiré Turcotte.

—M. Alcide Richard fut nommé marguillier lors de l'assemblée tenue le 26 décembre dernier en remplacement de M. Joseph Richard, sortant de charge.

—M. Armand Héroux, Mlle Aline Faucher, M. Léo Faucher et Mlle Irène Faucher, étaient les hôtes de M. et Mme Gaston Charland, de Victoriaville.

—M. Léo-Paul Bourgeois a Ste-Séraphine chez son frère, M. Raoul Bourgeois, la semaine dernière.

—Mlle Gabrielle Girard était l'invitée de Mlle Aline Boucher et de son ami, M. Cyrille Boucher, de St-Valère, dimanche dernier.

—M. et Mme Maurice Héroux, de Ste-Elisabeth, M. et Mme Josaphat Tardif et leur fillelette, Gisèle, de St-Valère, M. et Mme Gaston Charland, de Victoriaville, M. et Mme Alfred Lainesse, de Warwick, dans leur famille, M. et Mme Ernest Héroux.

—M. Rosaire Richard, de Sherbrooke, a rendu visite à des parents ainsi qu'à son ami, M. Armand Héroux.

—Mardi prochain, le 18 janvier, à 9 heures A. M. aura lieu à la salle publique l'assemblée annuelle du Cercle Agricole, et l'élection de ses officiers pour 1938, sous la Présidence de M. Henri Comeau. Tous les membres sont cordialement invités à assister à ces délibérations agricoles.

Comme le Cercle Agricole est une organisation paroissiale, nous suggérons à tous les membres de prendre une part active aux séances, d'offrir leurs services à l'organisation locale et prouver ainsi leur réel esprit civique.

—M. et Mme Donia Dumont (Imelda Tradif) une fille baptisée sous les prénoms de Marie-Jeanne-Rose-Denise. Parrain et marraine, M. et Mme Roland Tardif, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mlle Blondin Tardif.

—M. et Mme Gérard Bellavance (Yvette Lessard) une fille baptisée sous les prénoms de Marie-Pierrette-Madeleine. Parrain et marraine, M. et Madame Alex. Bellavance, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mme Napoléon Lessard.

—M. et Mme Henri Comeau et leur fille Alice, à St-Samuel où ils ont rendu visite à M. et Mme William Hébert.

—M. Henri Tardif, de Victoriaville, est venu rendre visite à ses

PROGRAMME AU THEATRE VICTORIA à Victoriaville

Ouverture chaque soir à 8.15 h. excepté les dimanches et jours de Fêtes religieuses.

Samedi-Lundi, 15-17 janv.

Pierre Blanchard, Madeleine Ozera, etc., dans

"LE COUPABLE"

En plus, Nouvelles du monde entier.

Adm. 25-30 cts (taxes incluses)

Mardi-Mercredi, 18-19 janv.

La formidable production Columbia, de deux millions de dollars

"LOST HORIZON"

avec Ronald Colman.

Sujets courts en plus.

Adm. 25-30 cts (taxes incluses)

Jeudi, 20 seulement

Armand Bernard, Jeannine Merrey, dans

"LES GAÏETES DU PALACE"

En plus, Cartoon en couleur et sujets courts.

Adm. 25-30 cts (taxes incluses)

Vendredi, 21 janvier

Chaque vendredi, un bon programme de vues et en plus,

"BINGO"

Plusieurs prix à gagner. Du plaisir pour tous.

Adm. 25-30 cts (taxes incluses)

Samedi-Lundi, 22-24 janv.

Debucourt, Lancret, Jean Daix, G. Rouer, etc., dans

"LA POCHARDE"

En plus, Nouvelles du monde entier et sujets courts.

Adm. 25-30 cts (taxes incluses)

Le Théâtre Victoria est l'endroit idéal pour passer une bonne soirée.

parents, M. et Mme Arthur Tardif.

—M. et Mme Albert Poulette et leurs fillettes Juliette, Yvonne et Valérie, M. et Mme Léonide Landry, de St-Valère, en visite chez M. Henri Comeau.

—M. et Mme André Boucher, de St-Paul de Chester, ont rendu visite à M. et Mme Donat Faucher, à l'occasion du nouvel an.

—MM. Raoul et Omer Bellavance, de Trois-Rivières, ont rendu visite à leurs parents, MM. Alex. et Gérard Bellavance.

—Mlle Rachel Lévesque est allée visiter ses parents à Victoriaville.

—M. et Mme Johnny Lainesse ont rendu visite à des parents à Kingsley Falls, dernièrement.

—M. Urgel Rheault, qui a passé quelque temps dans l'Abitibi, est maintenant revenu dans sa famille, M. Achille Rheault.

—M. et Mme Onil Bourgeois et leurs enfants, de Victoriaville, M. et Mme Omer St-Cyr, et leurs enfants, de Victoriaville, M. et Mme André Perrault, de Sherbrooke, M. et Mme Henry Bourgeois, aussi de Victoriaville, ont passé le Jour de l'An dans leur famille, M. et Mme Edmond Bourgeois.

FETE-SURPRISE A M. ET MME EMILE L'HEUREUX

A l'occasion de leurs Noces d'Argent

Warwick.—Le 21 décembre dernier, plusieurs parents et amis se réunissaient à la résidence de M. et Mme Emile L'Heureux, pour y prendre le traditionnel réveillon de Noël, et en même temps, fêter M. et Mme L'Heureux à l'occasion de leur vingt-cinquième anniversaire de mariage.

L'adresse fut lue par leur fille cadette, Mlle Simone, et un magnifique service de coutellerie leur fut offert. M. et Mme L'Heureux, quoique très émus, ont su en des termes éloquentes, remercier leurs parents et amis de leur procurer un si grand bonheur. M. et Mme Eugène Desrochers, de Lowell, Mass, père et mère de Mme L'Heureux, sont venus spécialement pour cette circonstance.

M. et Mme L'Heureux se sont mariés à Lowell, Mass., le 29 décembre 1912, et ont onze enfants vivants.

En même temps de cette belle fête surprise avaient lieu les fiançailles de leur fillelette Juliette, avec M. Adrien Racine, de Sherbrooke.

Cette fête sera pour M. et Mme L'Heureux, un doux souvenir et une heureuse initiative des parents et pour les fiancés, parents et amis, un inoubliable réveillon.



Installez des
Prises de Courant
supplémentaires

Utilisez le plus possible votre service d'électricité. Installez des prises de courant supplémentaires partout où vous en avez besoin. Evitez les longues cordes dangereuses.

Une prise de courant sur le mur est très pratique pour le fer à repasser de même que pour une lampe de chevet.

Avez-vous une prise de courant dans chaque pièce pour votre balayuse électrique? Cela est très commode pour le nettoyage de la maison.

Nous payons l'électricien—vous nous remboursez par modestes mensualités.

Votre service d'électricité est prêt en tout temps à faire les durs travaux domestiques,—à condition d'avoir les prises de courant voulues.

Tous renseignements à notre bureau local.

THE SHAWINIGAN WATER & POWER CO.

PRINCEVILLE

(Suite de la 6e page)

St-Rosaire, ont passé le Jour de l'An, chez M. François Boucher.

—Mme Alfred Boisclair et sa fille Thérèse, à Victoriaville, pour traitement médical de cette dernière.

—M. Téléphore Croteau a vendu sa propriété à Mlle Angéline Lachance. M. et Mme Croteau sont partis résider à St-Norbert, où ils ont fait l'acquisition de la propriété de feu Alfred Boulanger.

—M. le Curé a recommandé aux prières MM. Aurèle Fréchette et Téléphore Croteau, dangereusement malades.

—L'Indicateur Pellerin pour 1938 est un fort volume de 160 pages, et il couvre maintenant 50 villages et paroisses dans le district, et est une mine de renseignements précieux. Tous ceux en désirant une copie, n'auront qu'à s'adresser à M. A. J. LeHoux.

—Les produits marque "Rena" de la maison canadienne-française Renaud ont été en 1937 les favoris des ménagères de Princeville. Plusieurs sets de vaisselle ont été distribués durant décembre aux clientes y ayant droit, et nombre d'autres en auront sous peu. Un chic catalogue nouveau, essentiellement en français, et illustré de nombreuses vignettes sera distribué aux clients au premier passage du représentant.

—M. Azade Pellerin, de Victoriaville, est venu assister aux funérailles de M. Joseph Thibodeau.

—Mlle Thérèse de Bellefeuille et son ami, M. Paul-Emile Brochu, en visite à Princeville chez des amis et amies.

—Le 6 janvier, souper de famille et veillée chez M. et Mme Ernest Carignan. Étaient présents: MM. et Mmes Alfred Carignan, Napoléon Carignan, Charles Carignan, de Plessisville; M. et Mme Georges Carignan, M. Jacques Roger, Mlle Marie-Paule Carignan, M. Jean-Paul Gamache, Mlle Marcelle Carignan, MM. Geo. Edouard Carignan, Marcel Blanchette, Mlle Jeannine Blanchette.

Jeanne Baril, M. Fernand Baril, Mlles Bernadette, Cécile, Claire, Denise et Jeannine Carignan, M. Philippe Carignan, etc.

—A ce commencement d'année, prenez, amis lecteurs, la bonne résolution de donner vos nouvelles à notre correspondant. En y mettant chacun un peu du sien, vous aurez chaque semaine, nombre de nouvelles locales inédites.

—Le manque d'espace nous oblige à remettre à la semaine prochaine le compte-rendu des funérailles de M. Thibodeau.

Vente par le Shérif

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les TERRES et HERITAGES sous mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs, tel que mentionné plus bas.

FIERI FACIAS DE TERRIS
Cour Supérieure.—District d'Arthabaska
Arthabaska, à savoir: LA COMMISSION
No. 1243 DU PRET AGRICOLE CANADIEN, corps politique et incor-

poré par une loi du parlement de Québec, et dont le bureau principal pour la province de Québec, est dans la cité de Québec, demanderesse; vs DENERY VI-GNEAULT, de Ste-Anne du Sault, comté d'Arthabaska, défendeur.

Comme appartenant au défendeur: 1. Le lot numéro six cent onze (611) du cadastre officiel de Ste-Georgette, comté de Nicolet, sauf à distraire la partie occupée par le chemin de fer Canadien National.

2. Une terre comprenant d'après arpentage cinquante acres en superficie, étant la demie nord-ouest du lot trente-quatre du seizième rang du canton de Maddington, et connue et désignée au cadastre officiel de Ste-Georgette, division d'enregistrement numéro un du comté de Nicolet, comme étant la demie nord-ouest du numéro six cent quatorze (3/4 N.O. No. 614) avec une grange dessus construite, bornée en front au sud-ouest, au chemin de front, en profondeur, au nord-est, à la ligne divisant le seizième du dix-septième rang, au sud-est, à la demie sud-est du dit lot numéro six cent quatorze appartenant à Alfred Vigneault, et au nord-ouest au numéro six cent quinze appartenant à Napoléon Légaré.

Le tout avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Pour être vendus à la porte de l'église de la paroisse de Ste-Anne du Sault, Cité d'Arthabaska, le VINGT-QUATRIÈME jour de JANVIER 1938, à DEUX heures de l'après-midi.

Le shérif, MAURICE MAHEU.
Bureau du shérif, Arthabaska, 21 décembre 1937E.

Warwick

(De notre correspondant)

—Mlles Madeleine et Simone Laliberté, ainsi que MM. Jean-Marc et Edouard Laliberté, avocats, étaient de passage à Warwick, à l'occasion des fêtes, chez

leur père, M. le Notaire Laliberté.

—M. et Mme Paul Monty ainsi que leurs enfants, Hélène et Pierre, ont visité M. et Mme Lucien Baril, à l'occasion des Fêtes.

—Mlle Madeleine L'Heureux, étudiante au Mont Notre-Dame à Sherbrooke, est venue passer ses vacances des Fêtes dans sa famille.

—M. Raoul L'Heureux, de Granby, est actuellement en promenade dans sa famille.

—M. et Mme Joseph Ancil, ainsi que Mlle Jeanne Ancil, sont allés à Arthabaska, dimanche dernier, visiter des parents.

—M. et Mme Louis Langlois sont allés à Montréal, en fin de semaine, visiter des parents.

—M. le Dr Liguori Breton, ainsi que M. Edouard et Mlle Jeannette Breton, sont allés passer quelques jours dans leur famille à Sainte-Agathe.

Vente par le Shérif

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les TERRES et HERITAGES sous mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs, tel que mentionné plus bas.

FIERI FACIAS DE TERRIS
Cour Supérieure.—District d'Arthabaska
Arthabaska, à savoir: LA COMMISSION
No. 1242 DU PRET AGRICOLE CANADIEN, corps politique et incor-

poré par une loi du parlement de Québec, et dont le bureau principal pour la province de Québec, est dans la cité de Québec, demanderesse; vs ALFRED VI-GNEAULT, de Maddington Falls, comté d'Arthabaska, défendeur.

Comme appartenant au défendeur: 1. Le lot numéro six cent dix (610) du cadastre officiel pour la paroisse de Ste-Georgette, comté de Nicolet, sauf à distraire du dit lot la partie occupée par le chemin de fer Canadien National.

2. Une terre contenant d'après arpentage cinquante acres en superficie, étant la demie sud-est du lot trente-quatre (3/4 S.-E. No. 34) du seizième rang du canton de Maddington, comté de Nicolet, et connue et désignée au cadastre officiel de Ste-Georgette, division d'enregistrement numéro un du comté de Nicolet, comme étant la demie sud-est du numéro six cent quatorze (3/4 S.-E. No. 614) bornée en front au sud-ouest, au chemin de front du dit rang, en profondeur à la ligne divisant le seizième du dix-septième rang au nord-ouest à la demie nord-ouest du dit lot appartenant à Denery Vigneault et au sud-est au numéro six cent treize appartenant à Edouard Massicotte.

Le tout avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Pour être vendus à la porte de l'église de la paroisse de Ste-Anne du Sault, Cité d'Arthabaska, le VINGT-QUATRIÈME jour de JANVIER 1938, à TROIS heures de l'après-midi.

Le shérif, MAURICE MAHEU.
Bureau du Shérif, Arthabaska, 21 décembre 1937.

LE VRAI GOUT DE HOLLANDE A TOUJOURS DISTINGUE CE VIEUX GIN BIENFAISANT.

RECETTE ORIGINALE DE LA "POMME".

• Le jus d'un citron
• Sucre au goût
• Eau bien chaude
• Une pincée de muscade
• Deux doigts de GIN de KUYPER

gin de Kuyper

Distillé et embouteillé au Canada sous la surveillance directe de JOHN DE KUYPER & SONS, Distillateurs, Rotterdam, Hollande

MAISON FONDÉE EN 1695

ET LES VRAIS CANADIENS L'ONT TOUJOURS PRÉFÉRÉ DEPUIS PLUS DE CENT ANS

10 -- 85c
26 -- \$1.90
40 -- \$2.65

Le COIN des CULTIVATEURS

La Coopérative Fédérée de Québec fournit les commentaires suivants sur les marchés

BEURRE

Le mouvement ascendant enregistré la semaine dernière s'est accentué davantage au cours des derniers jours; ce marché s'est donc maintenu à une allure très ferme et d'une tendance à la hausse puisque les prix accusent une augmentation de 1/2 à 3/4 c. la livre.

Par suite d'une demande plus croissante pour alimenter la consommation courante provenant non seulement de nos centres urbains et ruraux, voire même pour expéditions chez les principaux centres de distribution de la Province d'Ontario, les offres furent facilement absorbées; conséquemment, les détenteurs sont actuellement peu anxieux à se départir de leurs approvisionnements et exigent de plus hauts prix.

Les rapports préliminaires démontrent que les stocks détenus chez les neuf principales villes canadiennes au 1er janvier courant sont d'environ six millions de livres (6,000,000 lbs) de moins que l'an dernier à pareille date et, sans contredit, nous pouvons anticiper une réduction assez considérable pour la totalité des stocks de tout le Dominion.

Lundi avant-midi, le 10 janvier, au gros, les prix du No. 1 Pasteurisé reclassé variaient de 31c. à 31 1/2 c. la livre et ceux du beurre frais de 30 1/2 à 30 3/4 c. la livre.

FROMAGE

Notre marché au fromage demeure tranquille et les prix inchangés.

VOLAILES VIVANTES

Les arrivages locaux sont de plus en plus légers et rapidement écoulés.

On rapporte quelques expéditions sur le marché américain, surtout à destination des villes de Buffalo et Détroit.

Une hausse de 02c. la livre a été enregistrée sur toutes les différentes catégories de poules et poulets.

VOLAILES ABATTUES

Après la période des fêtes de fin de décembre et du début de l'année, nous pouvons généralement nous attendre à un ralentissement dans la demande. Par contre, il y a diminution considérable d'arrivages et, actuellement avec peu de stock disponible, les prix sont maintenus fermes.

OEUFs

Montréal et Québec: Aux prix actuels, la distribution est plus régulière et l'accumulation très réduite.

Malgré que nous ne puissions annoncer une hausse marquée de prix, nous avons à rapporter un marché un peu plus stable ou tendance à se raffermir quelque peu.

VEAUX ABATTUS

Montréal et Québec: Arrivages très limités; la demande se continue bonne et les prix fermes.

PORCS ABATTUS

Montréal et Québec: Marché très ferme et les prix ont subi une hausse de 3/4 à 1 c. la livre.

POULES VIVANTES

A—5 lbs et plus 22c.
B—4 lbs jusqu'à 5 lbs 20c.
C—3 lbs jusqu'à 4 lbs 18c.
Coqs 13c.

POULETS VIVANTS

(A rôti—Sélectionnés)
A—5 lbs et plus 22c.
B—4 lbs jusqu'à 5 lbs 20c.
C—3 lbs jusqu'à 4 lbs 19c.

POULETS ABATTUS

(Engraisés au lait)
A—6 lbs et plus 30c.
A—5 lbs jusqu'à 6 lbs 29c.
A—4 lbs jusqu'à 5 lbs 27c.
B—6 lbs et plus 27c.

B—5 lbs jusqu'à 6 lbs 26c.
B—4 lbs jusqu'à 5 lbs 25c.

POULETS ABATTUS

(Sélectionnés)
A—6 lbs et plus 28c.
A—5 lbs jusqu'à 6 lbs 27c.
A—4 lbs jusqu'à 5 lbs 26c.

B—6 lbs et plus 21c.
B—5 lbs jusqu'à 6 lbs 23c.
B—4 lbs jusqu'à 5 lbs 22c.

C—6 lbs et plus 21c.
C—5 lbs jusqu'à 6 lbs 22c.
C—4 lbs jusqu'à 5 lbs 21c.
C—3 lbs jusqu'à 4 lbs 19c.

LIEVRES

Le couple 65c.

OEUFs

A—(Gros) 25c.
A—(Moyens) 23c.
A—(Poulettes) 21c.
B 20c.
C 19c.

VEAUX ABATTUS

(Engraisés au lait)
Bons 15c.
Moyens 13c.
Communs 11c.

POULES ABATTUES

(Sélectionnées)
Spécial 5 lbs et plus 23c.
A—5 lbs et plus 22c.
A—3 lbs jusqu'à 4 lbs 20c.

B—5 lbs et plus 20c.
B—4 lbs jusqu'à 5 lbs 19c.
B—3 lbs jusqu'à 4 lbs 18c.

C—5 lbs et plus 18c.
C—4 lbs jusqu'à 5 lbs 17c.
C—3 lbs jusqu'à 4 lbs 16c.

JEUNES DINDES ABATTUES

A 29c.
B 27c.
C 23c.

OIES ABATTUES

A 19c.
B 17c.
C 13c.

Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.

BEURRE (frais)

No. 1 Pasteurisé 30c.
No. 1 non pasteurisé 29 1/2 c.
No. 2 29c.

Très important: Aucune commission ou frais d'emmagasinage à déduire de nos prix de remise de beurre.

ANIMAUX VIVANTS

Prix obtenus sur le marché de Montréal, lundi le 10 janvier 1938 par la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Limitée.

Porcs

Select, 190-230 lbs 9.00
Prime, \$1.00
Bacon, 180-230 lbs 9.00
Boucher, 160-240 lbs 8.50
Léger, 120-160 lbs 8.00
Lourd, 240-270 lbs 8.50
Extra lourd, 270 et plus 8.00
Truies 6.00-7.25

Veaux de lait

Choix 9.50-10.00
Bon 9.00-9.50
Moyen 8.00-8.50
Commun 6.00-7.00

Veaux de champ

Bon 4.25-4.50
Moyen 4.00-4.25
Commun 3.25-3.75

Agneaux

Choix 7.00-7.50
Pesant 6.00-6.50
Bélier 6.00-6.50
Commun 6.00-6.50

Moutons

Bon 3.50-4.00
Commun 2.00-2.50

Vaches

Choix 4.50-4.75
Bonne 4.00-4.25
Moyenne 3.25-3.75
Commune 2.25-2.75
Très Com. 1.75-2.00

Taures

Choix 4.50-5.00
Bonne 4.00-4.25

Moyenne 3.50-3.75
Commune 2.25-3.00

Taureaux

Choix 4.25-4.50
Bon 3.75-4.00
Moyen 3.25-3.50
Commun 2.75-3.00

Bouillons

Choix 6.00-6.50
Bon 5.25-5.75
Moyen 4.50-5.00
Commun 3.50-4.00
Com. Léger 3.00-3.50

LA VIE COOPERATIVE

Un brave homme, un jour, dans un magasin où on ne trouve qu'un strict minimum de commis sachant le français, insiste pour qu'on lui réponde en français. On se rend finalement à son désir et il commande une "can de bean". Vous aussi, vous avez sans doute lu tout ce qu'on dit, redit et noté dans notre bonne presse de chez nous sur le compte de ce pauvre diable.

Combien n'a-t-on pas ridiculisé ce geste?

Ne s'en est-il même pas trouvé qui ont rougi d'avoir un compatriote dont l'ignorance était aussi crasse?

On en a tant dit que si ce pauvre diable n'avait pas plus de cœur que ceux qui ont tenté de le ridiculiser, il perdrait pour de bon l'envie de recommencer... à insister pour avoir du français.

Son geste à lui, qui peut-être ne savait même pas que "can de bean" n'était pas du français, n'en reste pas moins un geste que j'aimerais voir répéter partout où il faudrait, car il n'en atteint pas moins son but puisqu'il imposera à nombre de maisons d'avoir des notes à leur service au lieu d'unités.

Je me demande franchement qui, dans ce cas, est réellement ridicule de celui qui a été ridiculisé ou de celui qui a ridiculisé.

Le soldat qui doit se contenter d'une faulx à défaut de fusil et de bayonnette est-il réellement moins brave, moins grand, moins beau, même s'il est moins effectif, que celui qui est bien armé.

En constatant combien peu sont outillés un trop grand nombre de nos frères en fait de français, peut-être serait-il bon qu'on pense moins au bagage qu'ils portent qu'aux chances qu'ils ont eu pour se faire un bagage.

Ce qui est vrai pour notre langue ne le serait-il pas aussi de la coopération?

On sait que chez nous la coopération s'est développée sous l'aile du gouvernement, qui, comme une poule pour ses poussins, peut rechauffer profitablement ceux qu'elle protège, mais qui peut aussi étouffer ceux qu'elle couve.

Personne n'ignore que si la coopération a fait ses premiers pas chez nous sous l'égide du gouvernement, n'en a pas moins fait ses plus beaux dégâts et ravages sous son œil trop intéressé, pour ne pas dire à son instigation.

Ceux-là même qui ont les premiers compris l'importance qu'il y aurait à dégager la coopération de la tutelle du gouvernement ont bien vu et bien fait; mais ils ont eu le tort d'avoir voulu faire ce dégagement d'une manière différente de celle que d'autres voulaient. Aussi trouve-t-on des gens pour qui les moyens ont plus d'importance que la fin à atteindre, tout comme il se trouvera toujours des français pour affirmer que le plus court chemin pour aller à Rome c'est celui qui passe par Paris.

Ici, dans le Québec, certaines gens font énormément de tapage sur la coopération quoique tout ce qu'ils en connaissent ils le tiennent de leurs lectures.

D'autres qui, dans leur modeste sphère, peut-être même tout en étant à salaire, ont appris le peu qu'ils savent par la pratique.

Qu'on remarque l'attitude de l'un et l'autre groupe, et qu'on tire ses conclusions.

Ceux dont la force et la compétence leur viennent des livres pondent articles, discours et critiques comme des Leghorns le feraient d'œufs.

Les autres, praticiens, vont leur petit bonhomme de chemin et pour enfoncer leur clou tapent sur la tête... du clou, même s'ils ont parfois l'envie réel de taper ailleurs.

Je me demande si le geste de l'humble à la "can de bean" ou du petit coopérateur de nos fonds de campagne n'est pas de ceux que

l'on devrait juger suivant un certain diction chinois et qui veut qu'une tonne de paroles ne vaille pas une livre d'action.

ALFRED SAVOIE.

Nouvelles de Princeville

(De notre correspondant)

—M. Arthur Fréchette, gérant de la Banque Canadienne-Nationale, et Mme Fréchette sont les heureux parents d'un fils, né à l'Hôpital d'Arthabaska et baptisé sous les prénoms de Joseph-Alfred-André-Pierre. Le parrain et la marraine furent M. et Mme Alfred Poisson, de Gentilly, oncle et tante de l'enfant. Porteuse: Garde Dorval, cousine du nouveau-né. Le baptême eut lieu dans l'Eglise d'Arthabaska et fut administré par M. l'abbé Elzéar Coll. Nos félicitations.

—M. l'abbé Gustave Côté, diacre, du Séminaire de Nicolet, passe les vacances de Noël et du Jour de l'An dans sa famille. M. Côté sera ordonné prêtre au mois de juillet prochain.

—M. Zéphirin St-Cyr, président de la Commission Scolaire, a été élu par acclamation marguillier, en remplacement de M. Joseph Vachon, fils, dont le terme d'office était écoulé.

—M. J. L. (Pat) Carrière a passé la semaine dernière au bureau-chef de sa compagnie à Montréal. Nous apprenons avec plaisir que M. Carrière a été le récipiendaire d'une magnifique sacoche de voyage, accordée par la Cie Frothingham-Stark-Seybold Limitée à son meilleur vendeur pour l'année 1937. Nos félicitations à M. Carrière.

—M. Hector Coll, finissant au Séminaire de Nicolet, en visite au presbytère à l'occasion des Fêtes.

—M. Alphonse Brissette, commerçant de chevaux, est allé en acheter un autre char à Montréal, ces jours derniers.

—"Ad multos Annos" à M. Alphonse Perreault, marguillier, et à Mme Perreault, à l'occasion de leur 25e anniversaire de mariage. Cet événement a donné lieu à une belle réception, et M. le Chanoine J. S. Poirier a présidé le banquet du soir, lequel réunissait nombre de parents et d'amis.

—M. le Chan. Alcide Pellerin, principal de l'Ecole Normale de Nicolet, a passé quelques jours chez son frère, M. Ludger Pellerin.

—M. Raoul Hébert passe quelques jours à Princeville, où il visite parents et amis.

—M. et Mme J.-M. Provencher, de Plessisville, sont venus rendre

visite à leur mère, Mme Aug. Le-Houx à l'occasion de Noël.

—MM. Armand Charest et Armand Roux, du Séminaire de Nicolet; P. E. Durand, du Mont St-Louis, Jean-Louis et Laurent Fréchette, Roger Charest, Jérôme Lachance et Bertrand Thiboutot, du Collège de Victoriaville, Paul et Laurent Lacoursière, du Collège d'Arthabaska, sont retournés à leurs études après la vacance passée dans leurs familles respectives.

—Mercredi, le 29 décembre avait lieu le mariage de Mlle Marie-Jeanne Couture, fille de M. et Mme Amédée Couture, avec M. Napoléon Turmel, de Charny, fils de M. et Mme Louis Turmel. M. Couture accompagnait sa fille et M. Turmel servait de témoin à son fils.

Après la cérémonie religieuse, il y eut réception chez M. Couture. Parmi les personnes présentes, l'on remarquait: les nouveaux mariés, M. et Mme Napoléon Turmel, M. et Mme Amédée Couture, M. Louis Turmel, Mlle Marie-Louise Turmel, de Québec, Mlles Gertrude et Rebecca Turmel, de Charny; MM. et Mmes J. C. Lecours et Roméo Seaborn, Mlles Alma, Jeanne d'Arc et Thérèse Couture, MM. Léo et Alcide Couture, MM. et Mmes Amédée Houde, Albert J. LeHoux, Auguste Pepin, Mme Lydia Rochette, Mlles Marie-Aimée Lamontagne, de St-Rédempteur; Déla Houde et Gilberte LeHoux, MM. Armand Demers, de Québec; Maurice Caouette, Léo Thiboutot, Paul Lacoursière, Emery Leblanc, etc.

M. et Mme Turmel sont ensuite partis en voyage de nocces à Québec et Montréal. A leur retour ils résideront à Charny.

Nos meilleurs vœux de bonheur dans une lune de miel sans fin.

—Le 28 décembre a été baptisé Joseph-Jean-Marc - Julien, enfant de M. et Mme Louis Croteau, née Emilia Gagnon. Le parrain et la marraine ont été M. et Mme Henri Croteau, oncle et tante de l'enfant.

—Le 8 janvier, Marie-Rosalie-Jeanne d'Arc, enfant de M. et Mme Désiré Robichaud, née Alphonse Pellerin. Parrain et marraine, M. et Mme Ed. Poudrier.

Nos félicitations aux heureux parents.

—Statistiques démographiques pour 1937. Campagne: 212 familles, 993 communicants et 265 non-communicants, soit un total de 1258 âmes. Village: 221 familles, 797 communicants et 145 non-communicants, soit 942 âmes. Les totaux sont donc de 433 familles, 1790 communicants et 410 non-communicants. Grand total de 2200

âmes.

Il y a 202 élèves à l'Ecole Modèle du village où il y a 6 religieuses comme institutrices. Dans la campagne il y a 11 institutrices qui instruisent 111 garçons et 115 fillettes.

Il y a eu en 1937 un total de 41 baptêmes de garçons et 32 baptêmes de filles. Il est décédé 26 adultes et 19 enfants.

En 1935, la population totale était de 2290 et en 1936 de 2287. Il y a donc regression. En effet, nombre de familles ont quitté la paroisse pour les centres de colonisation de l'Abitibi, de même que nombre de nos jeunes gens sont allés travailler à l'étranger.

—Nos industries locales ont marché à bonne capacité pratiquement toute l'année. Les abattoirs de la Coopérative Fédérée ont même opéré à double équipe, jour et nuit pendant plusieurs semaines. Le moulin à scie et l'usine de préparation du bois à plancher de M. Wilfrid Lacoursière opère à plein rendement. Un immense entrepôt en brique y a été ajouté, et l'on y a fait dernièrement l'installation de puissants dynamos, chaque machine ayant été équipée de moteurs électriques individuels. La manufacture de chaises a été en opération une bonne partie de l'année, de nombreuses commandes ayant à être remplies. La manufacture de Boîtes de M. Donat Lacoursière s'est agrandie cette année d'un vaste séchoir, ainsi que d'une aile nouvelle pour le montage des boîtes et d'un entrepôt. M. Lionel Baril, propriétaire de la Boucherie de Princeville, a fait installer un réfrigérateur électrique ainsi qu'une troisième machine à pasteuriser. La population totale peut avoir diminué de quelques âmes, mais cela semble à l'avantage de ceux qui restent, car il y a de l'ouvrage pour tous. Aucun secours directs, ni chômage, dans Princeville.

—Puisque nous sommes sur le sujet des industries, demandons-nous s'il ne serait pas avantageux d'avoir d'autres industries dans notre localité. Il y a nombre d'années, il fut offert un substantiel bonus et une exemption de taxes pour de nouvelles industries, et cela nous a valu la Manufacture de Chaises, laquelle a opéré à pleine capacité durant longtemps en employant nombre de mains.

Princeville est par le fait de la location des Abattoirs de la Coopérative Fédérée, un centre agricole important. Dans la ville de Québec, lorsqu'il a été question d'Abattoirs l'an dernier, les promoteurs

avaient en même temps le projet d'une savonnerie pour utiliser les déchets. Sait-on que l'on fait le savon avec des résidus tels que les os, le poil de cochon, les "panses" de bœuf et de porcs, etc. Les pattes et sabots des bœufs produisent la colle forte. Les os, traités et broyés, servent à clarifier le sucre, etc. Ce serait une idée pour quelque promoteur.

—M. et Mme Philippe Boucher et leurs enfants, de Victoriaville, M. et Mme Henri Desharnais, de

(à suivre à la 5e page)

CHANSONS FRANÇAISES

avec musique

PRIX 10 SOUS

Plus deux sous pour malle

En vente à

La Librairie de L'UNION

Arthabaska

Voici les titres:

"Apprenez-moi des mots d'amour"
"Bella Ragazina"
"Chanson pour ma brune"
"Complainte de Pierrot"
"Derrière les volets"
"Dis-moi tout bas..."
"Dans la fumée"
"En septembre sous la pluie"
"Fermes tes jolis yeux"
"Femmes que vous êtes jolies"
"Guitare d'amour"
"Huit heures sonnent, le amoureux son réunis"
"J'aime les femmes, c'est ma folie"
"J'ai tout quitté"
"Je t'aime c'est tout..."
"La belle saison"
"La Veuve Joyeuse"
"Le plus beau tango du monde"
"Le tango de Lola"
"Laissez-moi vous aimer"
"Le Bonheur n'est plus un rêve"
"La marchande de Marjolaine"
"La petite Miette"
"Les prénoms effacés"
"Mimi, la petite ouvrière"
"Mon cœur vous dédie sa mélodie"
"Ma Normandie"
"Nuits Napolitaines"
"Notre amour a passé comme un rêve"
"Pour l'autre l'amour"
"Pour l'autre au clair de lune"
"Pour une nuit d'amour"
"Si petite"
"Sans toi j'ai du chagrin"
"Tu souris"
"T'aime"
"Tant qu'il y aura des étoiles"
"Un amour comme le nôtre"

Chansons à 15 sous

"Au delà des nuages"
"A minuit sur la plage"
"C'est un petit air"
"Chez moi"
"C'était écrit"
"Cueillir vos lèvres"
"Chez-vous en Espagne"
"Chanson pour Nina"
"Colombella"
"C'est toujours la même chanson"
"D'amour en amour"
"Le jour et la nuit de mes rêves"
"Dans mes bras"
"Elle... rien qu'elle"
"Grenade mes amours"
"Il est tard mon amour"
"Il existe une blonde"
"Il pleut sur la cabane"
"Je n'avais qu'un seul amour"
"J'ai le sourire de Grand-Père"
"J'ai le sourire de Grand-Mère"
"Le secret de tes caresses"
"Le Père la Victoire"
"Les deux guitares"
"Loin des guitares"
"La petite Église"
"Les succès Piccolo"
"La barque d'Yves"
"Le chaland qui passe"
"La chapelle au clair de lune"
"La chanson des rucs"
"La chanson de Gondolier"
"Le plus beau refrain"
"Le mur de ton jardin"
"Les châteaux"
"Le soir quand on est deux"
"Légende du petit navire"
"Le moulin qui jase"
"La chanson de l'escadrille"
"Marinella"
"Marian"
"Mais, quand on s'aime"
"M'aimes-tu?"
"Mon rendez-vous"
"Nuits blanches"
"On est si bien dans tes bras"
"Où est mon cœur?"
"O Corse jolie"
"On n'aime qu'une fois"
"Pardon"
"Papa n'a pas voulu..."
"Parle moi"
"Parle-moi de toi..."
"Petit village"
"Pourquoi, quand je te dis: je t'aime"
"Pourquoi seriez-vous si jolies"
"Quand je mendors"
"Rendez-vous sous la pluie"
"Reviens chérie"
"Rendez-moi mes montagnols"
"Sous le pont des soupis"
"Si je n'étais que mon cœur"
"Si tu le voulais"
"Te chérir une nuit"
"Te revoir"
"Tchi-Tchi"
"Un peu de courage"
"Un violon dans la nuit"
"Un rêve"
"Un jour je te dirai"
"Vous avez l'éclat de la rose"
"Veille d'armes"
"Vient... Vient..."
"Vogue mon cœur"
"Vous... qui passez sans me voir"
"Venise et Bretagne"

A VENDRE

Bonne terre à vendre: 200 acres de terre défrichée en bonne culture, machinerie de toutes sortes, chevaux, vaches, abeilles, etc. bien bâtie, située dans le 10e rang d'Arthabaska; Téléphone No. 25. Bonnes conditions. S'adresser à

EDOUARD HOUE,

R. R. No. 1 Arthabaska

ON DEMANDE

Une servante générale, sachant faire la cuisine. Position permanente et bons gages. S'adresser à 191 rue Notre-Dame, Victoriaville.

11 nov. j.n.o.

A VENDRE

Une maison avantageuse et de revenus, beau poste pour un commerce, située dans le centre des affaires. S'adresser à

J. R. ROULE,

261 Rue Notre-Dame,

Victoriaville, P. Q.

20 mai j.n.o.

NOTRE FAVORI NATIONAL

melchers

GIN CANADIEN CROIX D'OR

Prevenez Cassez - LA GRIPPE

—de l'eau bien chaude
—le jus d'un citron
—deux délices de MELCHERS
—du sucre au goût
—coupez avec un moulinet

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

SITUATION AU 30 NOVEMBRE 1937

Passif

Envers le public:

Billets de la Banque en circulation	\$ 5,418,864.00
Dépôts	129,160,751.27
Divers	858,286.41
	\$135,437,901.68

Envers les actionnaires:

Capital, réserve, dividendes et profits non répartis	12,378,391.45
	\$147,816,293.13

Actif

Disponibilités de caisse	\$ 20,724,253.37
Obligations et actions (comptées au-dessous du cours du marché)	53,624,145.79
Prêts à demande (sur titres dont les cours présentent une ample marge)	7,028,983.98
Prêts et escomptes et avances aux gouvernements provinciaux et aux municipalités (après provision pour créances douteuses)	57,542,767.65
Immeubles, créances hypothécaires et divers (comptés au-dessous du coût ou de la valeur)	8,896,142.34
	\$147,816,293.13

Compte Profits et Pertes

Solde créditeur au 30 novembre 1936		230,796.10
Profits de l'exercice finissant le 30 novembre 1937	\$ 983,775.02	
A déduire: Provision pour impôts fédéraux et provinciaux	\$159,546.93	
Fonds de pension du personnel	50,000.00	209,546.93
		774,228.09
	Total	\$ 1,005,024.19

Réparti comme suit:

Dividendes	\$ 560,000.00
Amortissement des immeubles et du mobilier	85,000.00
Trésorier de la Province de Québec (14 Georges V, ch. 3)	125,000.00
Solde créditeur au 30 novembre 1937	235,024.19
	\$ 1,005,024.19